

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 3. No. 4.

1er Aout, 1909.

Chasse et pays des chasseurs



"JOE" COMEAU

Frère et compagnon de l'auteur de "Life and Sport
on the North Shore"



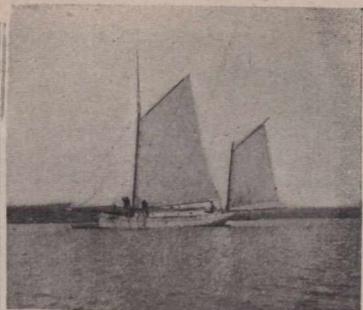
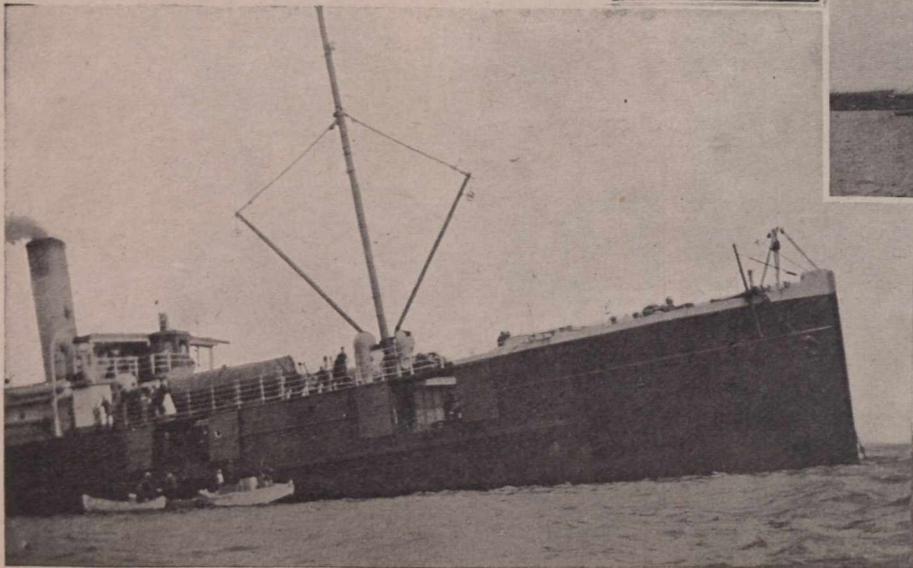
Pointe des Monts—Le Phare



Ecorchant un Loup-marin

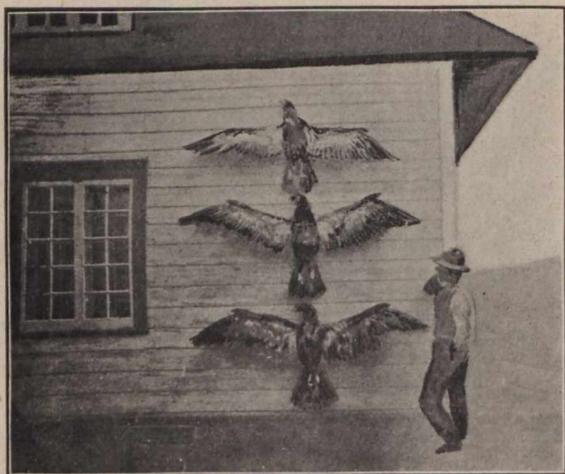


Entrée de la rivière Mistassini



Le postier
du nord
il y a 50
ans.

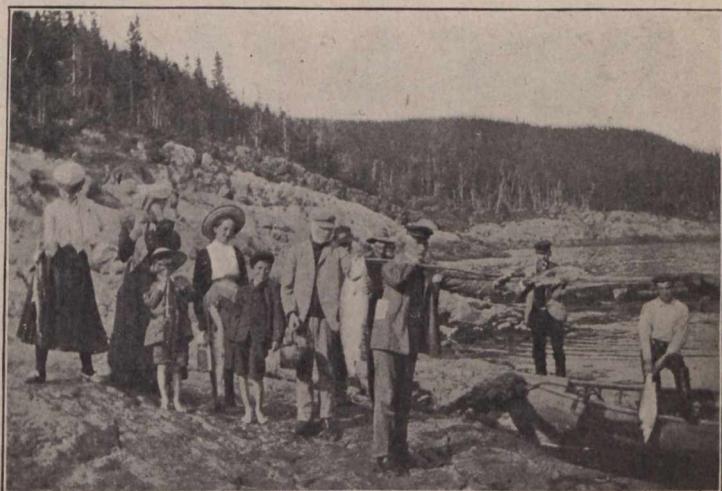
SS. Aranmore, vaisseau postier d'aujourd'hui (1909)



Trois aigles "dorés"



Chasse aux lièvres—Le résultat



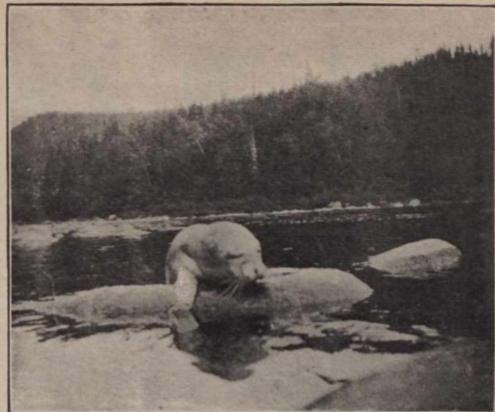
Pique-nique à un poste de Saumon



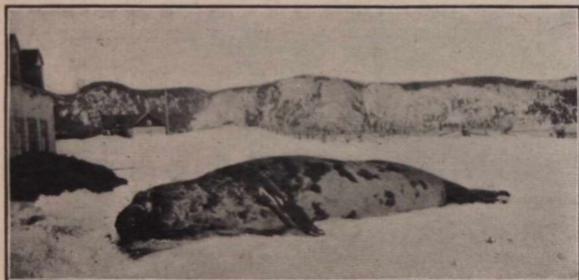
Pêcheurs de homards, Anse de St-Augustin



“Harp Seal”



Loup-marin nouveau-né



“Hooded Seal”



Transport des loup-marin à la Pointe-des-Monts



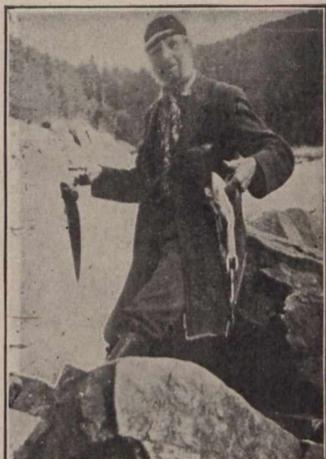
Jeunes chasseurs d'oies sauvages



Chasseurs d'oies sauvages à la Grande Péninsule



Lynx au piège



John Brown, le premier habitant
de la rivière Moisie



La mission, Réserve Indienne de Bersimis

In Memoriam

*Tu revis toute en moi, Mère qui disparus,
Et tout ce que je pense est encore de toi-même
Qui du passé surgit et me conseille et m'aime,
Comme un regard de tes chers yeux qui ne sont plus...*

*Je murmure ton nom comme on fait sa prière ;
Moi qui n'ai pas de ciel, tu m'es le paradis,
La règle souveraine et le but que j'étais
Dans la nuit de mon cœur où tu fus la lumière.*

*Quand ton souffle cessa, la douleur m'a fait dieu.
Chaque matin, dans les rayons, ton âme vole
Et m'éblouit avec des clartés d'auréole...
C'est depuis ton départ que je te vois le mieux !*

*Ton âme éparse est comme une vive poussière
Qui se pose, clarté vibrante, revêtant
Les choses que je vois, dans l'espace et le temps,
Du soleil de douceur qu'a scellé ta paupière.*

*Le passé, le présent, c'est par toi qu'ils sont beaux ;
Si mon rêve, comme un drapeau vainqueur s'éploie,
C'est que tu désiras, vivante, notre joie :
Pour socle à nos bonheurs, tu permis ton tombeau.*

*Quand il s'entr'ouvrira, qu'il me faudra descendre
A ton côté dormir l'interminable soir,
Je te raconterai ce que tu n'as pu voir,
Et tu me permettras de me joindre à ta cendre.*

Tu me diras : " Mon fils, avant que de parler,
 Laisse-moi regarder ce que t'a fait la vie,
 Depuis cette heure inique où je te fus ravie . . .
 Demeurai-je longtemps, dis-moi, sans m'éveiller ?

" Tes cheveux blancs, tes yeux vieillis . . . , toutes ces rides!
 Comme la nuit est courte à qui ne souffre plus !
 Ai-je donc tant dormi ? Combien d'ans révolus.
 Depuis l'automne froid où j'entrai dans ce vide ? "

" Mère, ne cherche pas combien d'ans sont passés,
 Puisque jamais pour moi tu ne fus vraiment morte.
 Me voici ; garde-moi. Fermons la lourde porte
 Et reprenons le rêve où nous l'avons laissé.

" J'ai fait de ton martyr un fervent évangile,
 Tu fus le crucifix où s'épancha ma foi,
 Et j'ai vécu dans le respect de cette loi
 Qui façonnait mon cœur comme une bonne argile.

. . . " Qu'est-ce donc que la mort ayant le souvenir,
 Hôte qui divinise, adore et ressuscite ?
 Jamais à mon appel, ta voix, des sombres sites,
 Echo mystérieux n'a failli de venir.

. . . " Tendresse des printemps, majesté des aurores,
 Hymne des mers, chanson du vent, ailes des mots,
 Mysticité des soirs tombant sur les hameaux,
 Orgues des bois clamant leur grande âme sonore.

Je ne les ai sentis qu'en les mêlant à toi . . .
 Ainsi, j'ai répandu, prolongé ta présence."
 Alors tu me diras : " Mon fils, dans le silence,
 Il tombe jusqu'à nous des sanglots et des voix."

Et je te répondrai : " C'est notre ultime fête ;
 Ce sont mes fils vivants qui t'apportent des fleurs,
 Les miennes ne sont plus, daigne accepter les leurs,
 Et que la volonté du grand secret soit faite."

Camille Dubois

A l'assaut des institutions Canadiennes-françaises

II

La conquête des diocèses.

C'est étonnant comme les catholiques de langue anglaise se sont donné peu de mal pour obtenir le choix d'un des leurs au poste de coadjuteur de Mgr Grouard, vicaire-apostolique de l'Athabaska. Même absence de zèle lorsqu'il s'est agi de choisir l'évêque du nouveau diocèse de Témiscamingue. Mgr Blanche, mourrait demain, que le "Canadian Extension and Register" lui-même ne songerait pas à lui donner un successeur de langue anglaise, et cela en dépit de son ardeur apostolique pour les missions lointaines que l'on peut atteindre en chemin de fer et que l'on peut au besoin doter d'un "chappel-car."

Mais qu'il s'agisse d'un diocèse comme celui d'Ottawa, la situation change. Les rédacteurs—pas tous heureusement—rivalisent d'empressement pour donner à Rome leurs conseils et pour susciter des candidats. Il ne leur vient même pas à l'esprit que le successeur de l'archevêque canadien-français d'un diocèse aux trois quarts canadien-français, fondé, bâti, développé par les canadiens-français, puisse être un canadien-français.

Que cette attitude ait lieu de surprendre de la part d'un groupe qui ne forme pas le cinquième de la population catholique du pays, cela serait évident si une expérience de plusieurs années ne nous avait appris à attendre à peu près tout de ce côté. Et en fait de sujet d'étonnement il ne nous reste plus guère que l'incommensurable naïveté avec laquelle les nôtres, en pareilles matières, essaient d'accommoder les intérêts de la religion avec une paix menteuse qui les laissera "frais tondu" pour les avoir empêchés de voir jusqu'à quel point on abuse de leur bonne foi.

On nous dit que le choix d'un successeur à Mgr Duhamel ne réserve pas de surprises aux canadiens-français. C'est fort possible, mais ce qui nous inquiète c'est la parfaite tran-

quillité avec laquelle on envisage une situation attendue depuis des années par nos adversaires naturels, préparée par eux avec des mémoires perfides comme celui qui fut adressé au Cardinal Merry del Val, en 1905, saluée avec une joie mal contenue par tous les tenants du catholicisme saxonisant en ce pays.

On admet bien qu'entre catholiques canadiens-français et catholiques irlandais, chaque fois qu'il s'agit d'un poste hiérarchique à remplir, c'est la guerre. Et pourtant personne ne songe à être prêt en cas de besoin, à préparer les causes avant de se présenter devant le tribunal. A ceux qui manifestent de l'inquiétude on se contente de répondre que ces craintes sont vaines, que le danger n'existe pas, qu'il serait irrespectueux de discuter les motifs des amis de nos ennemis, ou encore, comme dans le cas qui nous occupe, qu'il ne peut entrer dans l'esprit des gens sérieux que le prochain évêque d'Ottawa ne soit pas un canadien-français." Nous avons déjà lu, depuis quelques semaines, plusieurs de ces articles confiants et ultra-pacifistes et nous avouons qu'ils ne nous ont pas rassuré. Les faits leur donneront peut-être raison, mais ils ne nous enleveront pas de l'idée que cette quiétude aveugle, sous prétexte de prudence ou de respect, n'a été que de la témérité. C'est un peu l'histoire du bravache qui allumait sa pipe debout sur un tas de poudre. Une étincelle aurait pu le faire sauter.

Du reste, nous sommes beaucoup de l'avis de l'ancien président Roosevelt qui conseillait de ne marcher dans le monde qu'armé " d'un gros bâton."

Et puis, nous l'avons déjà dit, les journaux ont déjà parlé de cette succession d'Ottawa ; ils en parlent encore et il n'est pas sans intérêt de rapprocher leurs dires de certains faits encore peu connus. C'est le moyen de savoir que si le clergé irlandais d'Ottawa est l'infime minorité, il n'en est que plus actif et qu'il peut compter sur des influences qui s'étendent bien en dehors de la province d'Ontario. Citons d'abord les nôtres.

Le 12 juillet, l'*Action Sociale* disait en parlant des rumeurs soulevées dans le public par le voyage en Europe de Son Excellence le Délégué Apostolique :

* " Sans doute, il peut encore exister à Ottawa *
 * de ces gens qui, lors des difficultés scolaires, *
 * surent envoyer à Rome un mémoire où les Ca- *
 * nadiens-français étaient attaqués avec une rare *

* perfidie, mais nous croyons qu'ils sont mainte- *
 * nant cotés à leur valeur, là-bas. *

* " Il faut songer aussi que Rome ne se pro- *
 * noncera pas en matière aussi grave avant de *
 * s'entourer de tous les renseignements voulus. *
 * Et le premier de ces renseignements devra être *
 * au sujet du mouvement de la population catho- *
 * lique. Or, le dernier recensement paroissial a *
 * donné le résultat suivant : *

* " De 1897 à 1907 la population catholique de *
 * l'archidiocèse d'Ottawa est passée de 121,435 à *
 * 154,671, soit une augmentation de 33,236, ré- *
 * répartie dans 5,427 familles, dont 4,699 sont de *
 * langue française. *

* " Pour la ville d'Ottawa et sa banlieue la popu- *
 * lation catholique était, en 1907, de 25,453 âmes *
 * réparties dans 3,860 familles françaises et 1,980 *
 * familles anglaises. (1) *

* " Il nous paraît donc que les alarmistes ont *
 * tort d'interpréter comme ils le font le voyage *
 * en Europe du délégué apostolique. Il ne peut *
 * venir à l'idée de personne,—je parle des gens *
 * sérieux,—que le prochain évêque d'Ottawa ne *
 * soit pas canadien-français. Les chiffres du re- *
 * censement ci-dessus sont trop éloquents pour *
 * qu'il en soit autrement. *

* " Il ne nous appartient pas de supposer au *
 * voyage du délégué apostolique des motifs que *
 * lui-même n'a pas jugé à propos de faire con- *
 * naître au public, mais nous tenions à faire re- *
 * marquer combien c'est manquer de respect au *
 * représentant du Saint-Siège,—qui connaît la *
 * situation mieux que personne,—que de lui prêter *
 * des intentions aussi étranges." *

Le lendemain, 13 juillet, la *Patrie* revenait à la charge, dans un article qui a l'air inspiré, et disait :

* " Dans les cercles laïques, comme en comité *
 * ecclésiastique, on discute assez vivement sur le *
 * choix que les autorités romaines feront pour *

(1) On verra plus loin que ces chiffres ne sont pas exacts et qu'ils sont bien en deça de la réalité.

* remplacer le regretté Mgr Duhamel à la tête de *
 * l'archidiocèse d'Ottawa. *
 * * * *

* La rumeur qui veut que des efforts considé- *
 * rables soient faits pour faire nommer un évêque *
 * de langue anglaise provoque des commentaires *
 * animés. On ne peut croire que dans un diocèse *
 * en grande partie peuplé de catholiques canadiens- *
 * français, il soit question d'un prélat qui ne parle *
 * pas la langue de la majorité. *
 * * * *

* " On prétend que le voyage de Mgr Sbaretta *
 * à Rome n'est pas étranger à la nomination du *
 * successeur de Mgr Duhamel. *
 * * * *

* " Le délégué apostolique, qui est bien au fait *
 * de la situation religieuse au Canada, ne saurait *
 * être soupçonné d'accorder des sympathies à un *
 * candidat de langue différente de la nôtre. *
 * * * *

* " Ne manquons pas de respect au représen- *
 * tant du Saint-Siège et ne lui attribuons pas des *
 * intentions qu'il ne peut avoir." *
 * * * *

Notons en passant la nuance qui est comprise dans cette seule phrase qu'il ne peut être question pour Ottawa—un diocèse en grande partie canadien-français—d'un " prélat qui ne parle pas la langue de la majorité." C'est bien de cela qu'il s'agit ! Un évêque qui parle la langue de la minorité, soit. Est-ce qu'on serait satisfait d'un évêque irlandais parlant français ? Trois ou quatre diocèses au moins nous sont enlevés sous ce prétexte et il suffit de lire leur histoire pour comprendre ce que cela veut dire.

Mais le 15 juillet, le *Canada* que la *Patrie* citait le même jour, recevait de son correspondant d'Ottawa la dépêche suivante :

* " Quelques journaux ont annoncé hier, que *
 * Mgr Sbaretta, parti en Europe ces jours derniers, *
 * avait une mission particulière en rapport avec *
 * la nomination du prochain évêque du diocèse *
 * d'Ottawa. *
 * * * *

* " J'ai eu l'occasion de causer avec quelques *
 * ecclésiastiques distingués et bien connus de notre *
 * diocèse et je puis dire que la plupart d'entre *
 * eux sont convaincus que, en effet, notre délégué *
 * apostolique se rend à Rome, pour appuyer cer- *
 * * * *

❖ taine candidature à la succession du regretté ❖
 ❖ Mgr Duhamel. ❖
 ❖ “ Les prêtres de langue française sont sous ❖
 ❖ l'impression que le candidat de Mgr Sbaretto, ❖
 ❖ est l'abbé Whelan, un prêtre irlandais très dis- ❖
 ❖ tingué. ❖
 ❖ “ L'on m'assure que Mgr Bégin a été mis au ❖
 ❖ courant de la situation particulière créée dans ❖
 ❖ les milieux ecclésiastiques de notre diocèse ❖
 ❖ depuis quelques temps, et qu'il fera valoir, à ❖
 ❖ Rome, les intérêts et les aspirations du clergé ❖
 ❖ canadien-français du diocèse d'Ottawa.” ❖

On dirait vraiment que la vérité commence à se faire jour et que les alarmistes d'hier ont fini par tomber sur une piste véritable. Que Mgr Bégin ait décidé de faire valoir à Rome, les intérêts des catholiques français du diocèse d'Ottawa, ce n'est ni trop tôt ni sans besoin !

A ceux qui s'étonnent de l'inaction apparente des catholiques du diocèse d'Ottawa, laïques et clergé, nous ferons part de l'incident suivant qui est authentique de fait.

Après les funérailles du regretté Mgr Duhamel, un couple de cents prêtres et religieux du diocèse se réunirent au dîner chez les Sœurs Grises d'Ottawa. Le Délégué Apostolique était présent ainsi que plusieurs évêques dont Nos Seigneurs Bégin, Bruchési, Gauthier, Cloutier, O'Connor (évêque de Peterborough, que certains journaux ont désigné comme futur évêque d'Ottawa) et quelques autres.

Vers la fin du repas Mgr Sbaretto prononça quelques paroles élogieuses à l'adresse du défunt puis lut en français une déclaration où, après avoir expliqué la procédure spéciale suivie pour le choix des évêques au Canada, il disait à peu près ceci :

❖ “ Nous espérons que vous aurez bientôt un ❖
 ❖ évêque. Nous vous demandons avec instance ❖
 ❖ d'attendre avec patience *l'élu du Seigneur*. Con- ❖
 ❖ fiez-vous dans la Providence et acceptez avec ❖
 ❖ soumission la décision que Rome rendra avec ❖
 ❖ l'aide du Saint-Esprit. Ne faites pas d'agita- ❖
 ❖ tion, ne faites pas de bouleversement; c'est un ❖
 ❖ cas qui relève des autorités supérieures. Il faut ❖
 ❖ respecter l'autorité.” ❖

Cette déclaration que rien ne semblait inviter créa une impression profonde chez ceux qui l'entendirent. Pour les uns elle n'apporta aucune assurance, tandis que pour d'autres,— le petit nombre—elle semblait garantir l'avenir. La nouvelle, répandue parmi les laïques influents, ne fut pas sans causer quelque émoi et il fut même question de dépêcher auprès de Mgr Sbaretta une délégation que l'on désignait d'avance et qui comprenait les sommités canadiennes-françaises de la capitale. De leur côté les membres du clergé, devenus inquiets, à cause de ce voile de mystère jeté sur une affaire les intéressant au plus haut degré, consultèrent un des membres de l'épiscopat canadien qui leur défendit toute intervention directe en disant : " Je réponds de tout."

Le départ subit de Mgr Sbaretta pour l'Angleterre et pour Rome en même temps qu'un catholique irlandais fort connu dans la capitale donna lieu à de nouvelles appréhensions qui se manifestèrent dans les dépêches citées plus haut.

On se rappelle que les recommandations du Délégué Apostolique faites exclusivement en français, n'étaient apparemment destinées qu'aux canadiens-français et l'on se mit à douter que Son Excellence eût fait tenir privément les mêmes instructions au clergé irlandais dont la convoitise pour le Siège d'Ottawa est assez connue. D'autre part, certains rappelèrent l'opinion très répandue que si le Délégué Apostolique n'est pas tout-à-fait hostile aux canadiens-français, il ne leur est pas tout particulièrement sympathique, et qu'à tout prendre, il ne serait pas trop loin de favoriser la politique d'assimilation que nous annoncent les propos impérialistes de notre trop zélé gouverneur-général. On nous a même fait part de certaines indiscretions vice-royales qui prouvées— et rien ne dit qu'elles ne le sont pas—établiraient hors de tout doute le bien fondé de tous les soupçons dont nous venons de parler. Pour notre part, nous, canadiens-français, nous oublions trop facilement en ce pays notre double rôle de colons et de français. Quand on dit que nous sommes une nation, beaucoup de ceux qui applaudissent sont bien d'avis que cette parole ne sera pas entièrement vraie avant le jour où l'élément français sera tout-à-fait assimilé ou tellement réduit à la province de Québec que toute chance d'expansion lui aura été enlevée. On le sent à l'enthousiasme général avec lequel la presse anglaise du pays salue chacun de ces appels délirants faits par nos hommes d'État pour ce qu'ils appellent " l'entente des races au Canada."

Or, qu'est-ce que nous n'avons pas fait, qu'est-ce que nous n'avons pas sacrifié pour cette entente qui n'est ni plus grande, ni plus sincère aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque de la Confédération, ou même sous l'Union, quand nous ne craignons pas de dire tout haut notre pensée et que nous savions, au besoin, lutter hardiment pour nos droits sacrés ? Il faudrait refaire ici l'histoire des compromis qui nous ont été arrachés sous les yeux du Délégué Apostolique et c'est un article entier qu'il faudrait pour accomplir dignement cette besogne. Nous revenons à notre sujet.

Les dépêches alarmistes provoquées par le départ de Mgr Sbaretto pour Rome avaient leur contrepartie dans les articles très confiants publiés par les journaux de langue anglaise, articles ou l'on traitait d'Ottawa comme s'il n'y avait pas eu un seul canadien-français dans le pays. Et on le fit avec un tel entrain que les amis mêmes de la cause irlandaise, comme le *Catholic Record* de London, Ont., consacrait à ces conquérants d'évêchés la note suivante :

✱ “ La dernière dépêche aux journaux—com- ✱
 ✱ mentant la mort du bien aimé archevêque d'Otta- ✱
 ✱ wa—nous dit que *toute la situation* (quel que soit ✱
 ✱ ce que cela veut dire) *est changée.*” “ *Pendant ✱
 ✱ quelque temps, continue-t-elle, on avait pensé ✱
 ✱ que le Père McCann ou le Père Hand serait nommé ✱
 ✱ à London.*” Mais la vacance d'Ottawa arrive ✱
 ✱ et dérange les plans du rédacteur local. Il dit ✱
 ✱ que “ *ceux qui sont supposés savoir* déclarent que ✱
 ✱ l'évêque O'Connor, de Peterborough, ira à Otta- ✱
 ✱ wa et que le Père McCann sera nommé à Peter- ✱
 ✱ borough.” ✱

✱ “ *Si la situation était réglée de la sorte, dit-il, ✱
 ✱ il est naturel de supposer que le Père Hand serait ✱
 ✱ nommé à London.*” (1) ✱

✱ Nous croyons vraiment que le jeune homme a ✱
 ✱ passé une grosse journée de travail au Woodbine ✱
 ✱ avant de tracer ce petit programme de ce que ✱
 ✱ Rome doit faire. Il termine sa nouvelle en di- ✱

(1) Ce qui nous étonne c'est de ne pas voir le nom du Père Burke du “ Canadian Extension and Register ” dans cette affaire. On le réserve probablement pour la prochaine vacance qui sera créée à Québec ou à Montréal ! Note du Dir.

✱ sant que l'avis de ces nominations nous viendra ✱
 ✱ de Rome par l'entremise du Délégué Papal. Il ✱
 ✱ aurait pu tout aussi bien dire que le 1er janvier ✱
 ✱ prochain sera le Jour de l'an." ✱

Le *Casket* d'Antigonish avait déjà fait des observations dans ce sens au *Canadian Extension and Register*. Ces observations reproduites par la *Catholic Fortnightly Review* de M. Preuss, inspirèrent au grand organe de l'empirisme catholique à Toronto, la note assez vive que voici :

✱ " La *Fortnightly Review*, dans son dernier nu- ✱
 ✱ méro, reproduit la petite attaque du *Casket* à ✱
 ✱ l'adresse des organes diocésains. L'idée que ✱
 ✱ l'on veut répandre c'est que le rédacteur de cette ✱
 ✱ feuille n'éternue pas avant que son ordinaire ✱
 ✱ ait pris une prise de tabac. C'est une opinion ✱
 ✱ commune mais qui n'en est pas moins générale- ✱
 ✱ ment erronée. Les évêques et les archevêques ✱
 ✱ prisent l'originalité, la vigueur et l'énergie tenace ✱
 ✱ tout autant que les autres individus. Ils met- ✱
 ✱ tent une borne à une chose et c'est à l'ingérence ✱
 ✱ d'un journal dans la politique ecclésiastique. ✱
 ✱ Voici le point où le rédacteur indépendant tombe ✱
 ✱ généralement dans l'erreur. Il donne des conseils ✱
 ✱ et fait des suggestions qui ne sont pas écoutées ✱
 ✱ pour la simple raison qu'il n'est pas au fait des ✱
 ✱ conditions véritables. Rome ne repousse pas ✱
 ✱ les conseils mais elle persiste d'une manière ou ✱
 ✱ d'une autre à choisir ses conseillers." ✱

Voilà le ton de quelqu'un qui se croit un des conseillers du Pape ou nous n'y connaissons plus rien. Dans tous les cas, c'est le ton de quelqu'un qui ne veut pas être dérangé dans ses calculs, et qui serait bien disposé à conquérir pour les siens le siège d'Ottawa avant de voler à toute vapeur à la conversion des infidèles de l'Ouest ou aussi loin que le Grand Tronc Pacifique voudra le mener.

Cela suffit assurément pour démontrer que ces messieurs " n'attendent pas pour éternuer que Rome ait pris une prise." Nous savions déjà—pour continuer la figure—que non-seulement ils éternuent plus qu'à leur tour mais qu'au besoin ils

savent attirer l'attention en se mouchant bruyamment ! You're bound to take notice !

Mais est-ce que nous blâmons nos coreligionnaires de langue anglaise de s'agiter, de marcher résolument à la conquête que leur nombre leur refuse ? Tout au contraire, mais nous déplorons profondément l'apathie des nôtres, cette insouciance confiante et passive qui de plus en plus, dans ce pays qu'ils ont ouvert à la civilisation, en fait les éternels tondus de l'histoire.

On nous dit au sujet d'Ottawa : " Rome ne se prononcera pas sans s'être renseignée." Soit. Mais qui va renseigner Rome ? Si ce sont les mêmes qui l'ont renseignée sur le diocèse du Sault Ste-Marie, qui la renseignent sur celui de Chatam, sur les provinces de l'ouest, sur le mouvement Franco-Américain dans la Nouvelle-Angleterre, vous allez être roulés, pillés comme au coin d'un bois. Si vous croyez qu'une injustice—ou plutôt erreur—puisse être facilement corrigée, nous vous disons que vous vous payez d'illusions. Sans cela les Acadiens auraient un évêque de leur nationalité, le Sault Ste-Marie, serait restitué aux nôtres, le diocèse de Burlington ne serait pas menacé d'être enlevé aux Franco-Américains, il y aurait un évêque franco-américain à Portland.

Vers le mois de février le grand vicaire, Mgr McCann, et deux curés de Toronto sont passés à Rome. Croyez-vous qu'ils y soient allés prêter main-forte aux canadiens-français d'Ontario qui voudraient voir l'évêque du Sault Ste-Marie transféré à London et remplacé par un évêque de leur race ?

Dans le même temps on parlait ici du voyage à Rome d'un représentant des évêques des provinces Maritimes. Ce représentant va-t-il dire au Pape que dans le diocèse de Chatam les Acadiens catholiques sont 55,000 sur une population catholique, totale de 70,000 ? Y va-t-il repousser la prétention du fameux " mémoire " adressé au Cardinal Merry del Val et disant entre autres choses que dans la ville d'Ottawa il y avait " 35,124 catholiques autres que les canadiens-français " quand le recensement officiel donnait à cette même ville une population de 30,525 catholiques, dont 19,027 canadiens-français ? Va-t-il réfuter cette autre affirmation trompeuse du " mémoire " qu'il y a dans Québec autant d'anglais catholiques qu'il y a de canadiens-français dans Ontario, quand on sait que dans Québec, il y a 14 français pour un anglais, (1,322,000 canadiens-français contre 92,000 anglais) et que dans Ontario les catholiques français sont presque aussi nom-

breux que les anglais (161,000 canadiens-français contre 209,000 anglais) sans tenir compte de quelques milliers de sauvages, polonais, italiens, etc ?

On a jeté les hauts cris, l'année dernière, lorsque fut rendu public ce mémoire insidieux, calomniateur, mensonger, rédigé quatre ans auparavant ? C'était, certes, un événement malheureux," mais si Victor Hugo a pu dire que " les petits malheurs sont la vaccine des grands," nous aurions, tout de même, tort de croire que toutes les choses désagréables dont on nous a abreuvés depuis la conquête nous ont immunisés contre les calamités qu'on nous prépare.

Le "Mémoire," par exemple, devait nous faire voir les moyens employés par ceux qui ont profité de notre hospitalité pour préparer secrètement notre ruine. Sous le prétexte de demander un évêque anglais (?) pour l'Ouest, c'est le procès de tout notre épiscopat, de toutes nos institutions, de toute notre race que le politicien auteur de cette infamie a fait, un procès *ex-parte* où après quatre années, un heureux accident a permis à un des nôtres de faire une réfutation qui, Dieu merci, est concluante.

Si l'on a pu fausser les chiffres au sujet de la population des provinces de l'Ouest pourquoi les mêmes gens ayant les mêmes convoitises ne les fausseraient-ils pas pour le diocèse d'Ottawa ? Et, à ce sujet, qu'on nous permette une courte digression qui nous fera voir le procédé suivi par les champions du droit des catholiques irlandais au Canada

Le "Mémoire" disait :

* " Votre Eminence sait sans aucun doute qu'au *
 * dernier recensement la population catholique *
 * du Canada du Nord se distribuait comme il suit *
 * dans les différentes provinces : *

Provinces.	Total de la population catholique.	Total de la population canadienne-française.
Manitoba.....	35,672	16,021
Colombie-Anglaise...	33,639	4,600
Alberta.....	12,967	4,348
Assiniboine-E.....	7,521	1,339
Assiniboine-O.....	3,142	235
Saskatchewan.....	6,453	1,118
Territoires non organisés.....	9,580	1,918

“ Par conséquent, au point de vue numérique, les catholiques de langue anglaise, et *tous les autres qui se classeront comme tels en adoptant les coutumes et les usages anglais*, ont droit à plus de considération que la minorité comparativement faible des Canadiens-français.”

Avez-vous remarqué ce passage “ et tous les autres qui se classeront comme tels en adoptant les coutumes et les usages anglais ” ? Tout est là. Toujours la vieille histoire du brave curé irlandais de Woonsocket, qui disait : “ My church is the catholic church, Father Dauray’s is the french church ! ”

Un ami à qui je montrais ces chiffres me faisait observer qu’ils étaient exacts mais incomplets, l’auteur du *Mémoire* ne tenant pas compte des Métis français tous catholiques. Et il me passait alors le tableau suivant qui, comme on le verra, modifie sensiblement le premier :

	Catholiques.	Can. fr.	Métis fr.	Total fr.
Manitoba.. . . .	35,672	16,021	5,335	21,357
Nord-Ouest.. . .	30,082	7,040	6,471	13,511
Colombie.. . . .	32,639	4,600	503	5,103
Territoires	9,580	1,918	2,064	3,982

Les *Cloches de Saint-Bonifaces*, l’organe reconnu de Mgr Langevin, viennent de publier sur le même sujet des statistiques non moins intéressantes. (1) Chacun y reçoit son dû, les Canadiens-français comme les autres. Voici donc les renseignements que les *Cloches* nous donnent et qui ont été fournis par les ordinaires des trois diocèse de Saint-Boniface, Saint-Albert et Prince Albert :

Saint-Boniface

Catholiques français.....	33,786
“ anglais	11,181
“ allemands.....	10,789
“ polonais.....	13,195
“ irlandais.....	3,882
Autres catholiques..	5,240
Ruthènes.....	45,000
<hr/>	
Total.	123,073

(4) Le “ Canadian Extension and Register ” donne ces chiffres “ as having been furnished by the ordinaries of the three dioceses.” Dente superbo !

Diocèse de Saint-Albert

Catholiques français.....	33,786
“ anglais.....	14,290
“ allemands.....	3,170
Ruthènes, Polonais, Hongrois.....	12,780
Indiens catholiques.....	4,490
Total.....	52,100

Diocèse de Prince Albert

Catholiques allemands.....	12,000
“ français.....	10,000
“ anglais.....	5,000
Ruthènes.....	12,000
Indiens.....	5,000
Total.....	44,000

Nous n'insistons pas. La comparaison des tableaux que nous venons de donner montre suffisamment et les moyens employés contre nous et la *franchise* de ceux qui nous combattent pour le simple plaisir de nous montrer eux-mêmes le chemin du salut.

Nous avons vu que pour la ville d'Ottawa le monsieur du *Mémoire* réclamait 35,124 catholiques *autres que les canadiens-français*. Encore une subtilité de langage qui ne manque pas de saveur. Nous avons déjà dit que la population catholique d'Ottawa était de 30,525 dont 19,027 canadiens-français. Ajoutons, puisque nous y sommes, que parmi les "autres catholiques que les canadiens-français" il faut compter 1,000 italiens desservis par les Pères Capucins.

Et qu'est-ce qu'on oppose, jusqu'aujourd'hui à tous les chiffres des mémoires connus et inconnus ? Une statistique incomplète si on en juge par les chiffres publiés par l'*Action Sociale* que nous citons plus haut et qui paraissent lui venir de source apparemment renseignée. Pourtant ce ne sont pas les renseignements qui manquent. Le Révérend Père Alexis, Capucin, a publié il y a douze ans sur le diocèse d'Ottawa un ouvrage qui est à la fois un prodige de travail et un monument d'exactitude. Combien l'ont lu ou encore combien songent à s'en servir ?

Nous y avons relevé à la hâte des renseignements comme ceux-ci :

Population d'Ottawa en 1881

Canad. fr.	Ang. cath.	Total cath.	Protestants.	Pop. totale.
9,384	6,517	15,901	11,511	27,412

Population d'Ottawa en 1891

Canad. fr.	Ang. cath.	Total cath.	Protestants.	Pop. totale.
12,790	8,399	21,189	16,080	37,269

La population canadienne-française dans le seul comté d'Ottawa a augmenté de 8,000 en 10 ans.

Quelle était la population du diocèse d'Ottawa en 1881 ? Le Père Alexis nous la donne comme suit en s'appuyant toujours sur les recensements officiels.

Canad. fr.	Ang. cath.	Total cath.	Protestants.	Pop. Totale.
82,264	45,669	127,933	101,281	229,714

Ces chiffres puisés à des sources sûres et officielles forment une base admirable et indestructible pour les calculs futurs. Et douze ans après la publication de l'ouvrage du Père Alexis, en suivant les recensements décennaux on arrive infailliblement aux chiffres suivants :

POPULATION DU DIOCESE D'OTTAWA D'APRES LE RECENSEMENT OFFICIEL DE 1905

Province d'Ontario

Comté de	Pop. totale.	Catholiques.	Français.
Carleton	19,377	6,136	2,533
Lannark, N.	13,621	2,863	611
Ottawa (ville)	57,640	30,525	19,027
Prescott	27,035	21,201	19,190
Russell	35,166	21,352	17,522
Totaux	152,839	82,077	58,883

Province de Québec

Comté de	Pop. totale.	Catholiques.	Français.
Argenteuil.....	10,941	5,591	4,971
Labelle.....	30,931	27,086	24,653
Montcalm.....	700	700	700
Terrebonne.....	5,787	5,731	5,562
Wright.....	44,800	36,205	29,946
Totaux.....	93,159	75,313	65,832
Grands totaux...	245,998	157,390	124,715

Ce tableau montre la supériorité numérique incontestable des canadiens-français dans le diocèse d'Ottawa. Il montre aussi que cette supériorité numérique ne serait pas détruite même si on voulait faire un diocèse avec la partie qui se trouve comprise dans la province d'Ontario. Ce point mérite d'être noté, surtout aujourd'hui que l'on parle d'une division du diocèse d'Ottawa qui serait faite dans ce sens. Il serait facile de faire croire que cette division n'aurait pas d'autre effet que de laisser les irlandais seuls à Ottawa, tandis que les canadiens-français resteraient groupés dans la partie située dans la province de Québec. Le *Mémoire* a dit des choses bien pires que celle-là ! (1)

L'idée d'une division dans ce sens ne serait même pas nouvelle. Il en est question depuis 1868 et un Réverend M. Lynch en sait quelque chose. La lutte qui éclata au sujet de l'Uni-

(1) Depuis que cet article est écrit le *Witness*, de Montréal, (22 juillet,) nous apporte la nouvelle que les irlandais d'Ottawa accepteraient le compromis suivant : diviser le diocèse d'Ottawa en leur laissant la partie située dans Ontario à laquelle on annexerait le petit diocèse d'Alexandria qu'ils comptent pour exclusivement anglais.

C'est un beau rêve, mais c'est un rêve ! Les canadiens-français sont en majorité dans la partie d'Ontario ; ils le seraient davantage avec l'annexion d'Alexandria. Et la population du nouveau diocèse serait alors comme suit :

	Catholiques anglais.	Catholiques français.
Partie ontarienne d'Ottawa....	23,194	58,883
Alexandria.....	9,200	14,223
Totaux.....	32,394	73,106

Achab, la convoitise vous aveugle !

versité d'Ottawa la remet en évidence. Au moment où nous écrivons il n'est pas bien sûr que ce rêve ne se soit pas levé de nouveau dans l'esprit de ceux qui rédigent des mémoires anti-canadiens-français ou les inspirent. Le coup de filet devrait tenter ceux qui, par exemple, écrivaient à Mgr Sbarette en 1906. " Les catholiques de langue anglaise ne consentiront jamais à maintenir un collège de médecine sous l'influence et la direction d'un corps de canadiens-français."

Et qu'est-ce à dire que ces " conditions nouvelles," que ces " conditions véritables " dont parlent les dépêches tendancieuses ou les noter aigres-douces du "*Canadian Extension and Register*, qu'est-ce à dire, sinon que dans les milieux irlandophiles on pose lentement ce problème de la domination anglaise dans l'église en dehors de Québec, et que l'on fait lentement, sournoisement, habilement ce que nous appelons dans le titre de cet article " l'assaut des institutions canadiennes-françaises." Qu'est-ce autre chose, que cette poussée formidable qui lance à la curée de l'œuvre catholique, à la conquête des diocèses français, tous ses apôtres d'un jour, missionnaires en pullman et évangélistes de paroisses séculaires, qui ne semblent avoir retenu des évangiles qu'un passage, le suivant." (1) *Alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis* " ?

Nous avons réuni à la hâte, dans cet article, quelques renseignements essentiels, quelques chiffres indiscutables, avec l'espoir qu'ils jetteront leur part de lumière sur une situation que depuis longtemps on embrouille à dessein. Il faudra, certes, livrer des luttes ardentes pour conserver le patrimoine français que nos missionnaires ont préparé au Maître dans cette partie du Nouveau-Monde. A part le souci des conquêtes nouvelles à préparer dans les régions où la rigueur du climat nous protège contre tous les concurrents, il faudra aussi garder le terrain acquis, l'influence péniblement amassée, sou par sou, depuis les Récollets jusqu'aux Oblats. Il faudra même nous tenir prêts à venger jusqu'à notre réputation jusqu'au désintéressement dont nous avons imprimé le cachet sur toutes nos œuvres; il faudra nous défendre contre ceux-là mêmes qui, n'ayant rien fait nous disent: " Vous avez fait trop." et se préparent à un partage des biens tel que pour en trouver un semblable il nous faudrait remonter à Grand-Pré. La tâche n'est pas au-dessus de nos forces.

(1) J. IV, 38

“ Les évêques et les archevêques, dit le *Register*, présentent l'originalité, la vigueur, l'énergie tenace.” Nous nous en doutions bien un peu, mais nous n'y avons pas songé assez souvent. Après des années de patience, de compromis, de faiblesses pour l'amour de la paix, nous avons évité le scandale de luttes intestines entre catholiques pour laisser s'épanouir le scandale plus grand des empiètements tolérés et des injustices souffertes en silence. Le jour n'est pas éloigné ou à notre tour nous devons montrer toute notre taille aux faux frères qui veulent nous apporter l'asservissement après nous avoir apporté le typhus, qui s'élèvent sur nos ruines, et qui n'apprendront pas trop tôt tout ce qu'il y a de détestable dans la convoitise d'Achab pour le champ de Naboth.

J. L. K.-Laflamme

Chronique Littéraire

Notre langue maternelle. Luttes et espérances.

Le patriotisme et le courage des parlementaires canadiens-français de 1792 avaient obtenu de l'Assemblée Législative du Bas-Canada, l'impression dans les deux langues de tous les documents officiels de la Chambre. Le régime néfaste de l'Union " nous fit reculer d'un demi-siècle." La clause 41ème de la loi impériale qui gratifia nos pères de ce cadeau plus qu'étrange décrétait que la version anglaise, seule, des documents parlementaires serait reconnue comme ayant une valeur officielle et authentique. Les députés canadiens-français ne furent pas lents à protester contre ce parti-pris d'ignorer notre langue maternelle. Tout le monde connaît l'énergique déclaration de Lafontaine, au commencement de la session de 1842 :

✱ " On me demande de prononcer dans une ✱
✱ autre langue que ma langue maternelle le pre- ✱
✱ mier discours que j'aie à faire dans cette Cham- ✱
✱ bre. Je me défie de mes forces à parler la langue ✱
✱ anglaise. Mais je dois informer les honorables ✱
✱ membres, que, quand même la connaissance ✱
✱ de la langue anglaise me serait aussi familière ✱
✱ que celle de la langue française, je n'en ferais ✱
✱ pas moins mon premier discours dans la langue ✱
✱ de mes compatriotes canadiens-français, ne fût- ✱
✱ ce que pour protester solennellement contre cette ✱
✱ cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à ✱
✱ proscrire la langue maternelle d'une moitié de ✱
✱ la population du Canada. Je le dois à mes com- ✱
✱ patriotes, je le dois à moi-même." ✱

C'était un morceau de belle et bonne " étoffe du pays " que Lafontaine offrait à ses collègues de langue anglaise, comme don de joyeux avènement. Il faut vraiment remer-

cier les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française de l'inlassable courage qu'ils mettent à sauver la précieuse étoffe, qui a servi à grandir plutôt qu'à diminuer la taille du grand homme d'Etat que fut Louis-Hippolyte Lafontaine.

Grâce à cette énergique attitude, nos députés obtiennent de l'Assemblée, dès la première session, que toute motion "soit lue en français et en anglais par l'orateur, s'il possède l'usage des deux langues," et trois ans plus tard, que "tous les bills et documents soumis à la Chambre soient imprimés dans les deux langues" à nombre égal d'exemplaires." Après cinq autres années d'une lutte sans trêve ni défaillance, les Canadiens-Français eurent la joie de voir l'adresse de Denis-Benjamin Papineau, demandant au parlement impérial la révocation de la clause 41ème de l'Acte d'Union, unanimement adoptée par l'Assemblée Législative. Leur triomphe fut complet lorsque, à l'ouverture de la session de 1849, ils entendirent tomber de la bouche de Lord Elgin ces paroles de justice, prononcées successivement en anglais et en français :

✧ " Je suis fort heureux d'avoir à vous apprendre ✧
 ✧ que, conformément aux désirs de la législature ✧
 ✧ locale, exprimé dans une adresse des deux cham- ✧
 ✧ bres au parlement provincial, le parlement im- ✧
 ✧ périal a passé un acte révoquant la clause de ✧
 ✧ l'Union qui imposait des restrictions à l'usage ✧
 ✧ de la langue française." ✧

L'Angleterre ne trouve indignes de vivre que les races qui se laissent mourir. " L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord " devait confirmer cette vérité, en 1867. La clause 133ème de la loi impériale qui établit, en cette mémorable année, la Confédération canadienne, se lit comme suit :

✧ " Dans les chambres du parlement du Cana'da ✧
 ✧ et les chambres de la législature de Québec, ✧
 ✧ l'usage de la langue française, ou de la langue ✧
 ✧ anglaise, dans les débats sera facultatif ; mais ✧
 ✧ dans la rédaction des archives, procès-verbaux ✧
 ✧ et journaux respectifs de ces chambres, l'usage ✧
 ✧ de ces deux langues sera obligatoire ; et dans ✧
 ✧ toute plaidoirie ou pièce de procédure par de- ✧

- * vant les tribunaux ou émanant des tribunaux *
- * faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues. *
- * Les actes du parlement du Canada et de la lé- *
- * gislature de Québec devront être imprimés et *
- * publiés dans ces deux langues." (1) *

Cette formidable lutte de nos hommes d'Etat pour la conservation de la langue française,—lutte qui a duré cent ans, à quatre années près,—ces discours énergiques, toutes ces courageuses démarches, ce couronnement glorieux, enfin, de leurs suprêmes efforts, tout cela eut été vain, si, dans la paroisse canadienne-française, la négligence ou l'indifférence des pasteurs eût laissé croître l'herbe sur les tombes françaises ; si, confondant la soumission avec la servilité, nos prêtres,—hypothèse inadmissible !—eussent cherché un peu trop à plaire aux vainqueurs, ne fût-ce qu'en faisant tous les dimanches, leur prône dans les deux langues ou en admettant dans les écoles rurales l'enseignement à dose égale du français et de l'anglais. Ecole bilingue, école neutre : deux utopies également désastreuses, l'une pour la langue, l'autre pour la foi. L'école, voilà la grande force nationale ; la petite école nettement, exclusivement catholique et française, voilà, après Dieu, la cause première et fondamentale de la survivance du peuple canadien-français. Une nuance, un rien de servilisme envers l'autorité anglaise chez un seul des évêques de Québec, par exemple, eut pu réduire à néant les gigantesques efforts de nos hommes d'Etat. Dignité nationale absolue dans l'absolue loyauté, telle fut l'invariable attitude de tous les évêques canadiens-français devant les représentants de la couronne britannique. L'Angleterre aime ceux qu'on appelle des hommes, *virii*. Elle a trouvé dans chacun de nos évêques un homme et elle a cru, avec raison, s'honorer en les saluant tous respectueusement, les uns après les autres. En un mot, l'Angleterre a toujours su respecter ce concordat, deux fois sacré, qui lie, depuis les temps héroïques de notre histoire, l'Eglise Catholique et le peuple canadien-français.

Les constitutions et les lois ne peuvent avoir qu'une influence très limitée sur la conservation d'une langue, si le peuple ne parle pas cette langue à chaque jour et à chaque heure de sa vie nationale. Une langue qui n'existe que dans

(1) Voir, pour tous ces détails et documents, le *Bulletin des Recherches Historiques* d'avril 1904.

des textes de lois,—ces lois fussent-elles inviolables!—est une langue morte. La langue ne s'impose pas à coups de décrets ; elle ne vient pas d'en haut. Le plus modeste de nos laboureurs ou de nos artisans, par la manière si simple, si claire dont il s'exprime souvent, par ces termes pittoresques qu'il crée parfois et qui sont d'autant plus justes que l'homme, chez lui, est plus près de la nature, de la réalité, contribue autant, même plus que l'homme instruit à entretenir la vitalité de la langue.

❖ “ La langue, a dit M. Edmond Roy, dans une ❖
 ❖ page superbe, (1) sort des couches populaires. ❖
 ❖ Comme un arbre vigoureux, à l'écorce rude ❖
 ❖ mais au bois sain et dur, elle s'élançe de la bonne ❖
 ❖ terre nourricière, et alors qu'elle monte jus- ❖
 ❖ qu'aux plus hauts sommets, elle s'étend, cou- ❖
 ❖ vrant, de son ombre bienfaisante, la nation ❖
 ❖ tout entière. Sa sève circule toujours, une ❖
 ❖ branche se casse et meurt, la plaie se cicatrise, ❖
 ❖ et de nouveaux rameaux s'ajoutent aux an- ❖
 ❖ ciens. Il en est qui poussent tout droits, sans ❖
 ❖ fleurs et sans fruits, d'autres languissent et ❖
 ❖ s'étiolent comme si l'air leur manquait, ou comme ❖
 ❖ si un insecte les rongait à l'intérieur. Mais ❖
 ❖ combien, aussi, ont des floraisons superbes ? ” ❖

C'est précisément pour cela que la règle suprême qui doit gouverner le développement d'une langue, c'est l'usage. Et quand il s'agit de la langue française parlée au Canada, n'entendons pas seulement l'usage de Paris, mais l'usage de Québec, l'usage de Montréal consacrant définitivement l'emploi de mots venus de la Beauce, de la Côte Beaupré, de Sorel, de Chamby ou d'ailleurs. Il faut voir avec quelle intelligence la *Société du Parler Français au Canada* a compris la théorie, aujourd'hui incontestée, de Vaugelas. S'est-elle jamais mêlée de promulguer des décrets ? A-t-elle créé un seul mot, depuis sept ans qu'elle existe ? Elle connaît trop bien les lois qui président à l'évolution d'une langue pour tomber dans cette erreur qui faillit faire du président Roosevelt, il y a deux ans, la risée du peuple américain, lorsque le premier magistrat de la république lança son fameux décret de réforme,

(1) Cf. *Bulletin du Parler Français*, mars 1908, p. 212.

qui ne touchait, pourtant, qu'à l'orthographe des mots. Au lieu de décréter, la *Société* a enquêté,—sachant bien que c'était là l'unique moyen d'arriver à connaître l'usage canadien-français en matière de langue parlée. Avec un courage et une méthode remarquables, elle poursuit sa formidable enquête à travers le pays, et c'est un plaisir,—surtout pour celui qui n'a qu'à se réjouir du résultat de tant et de si patientes recherches,—de voir les précieuses fiches s'entasser presque jusqu'à faire des monceaux. Ne voyons-nous pas, déjà, les conséquences pratiques de ces importants travaux ? Une fois en possession de la collection, aussi complète que possible, des expressions du terroir canadien-français, la *Société* sera en mesure de constater, avec une exactitude presque mathématique, le nombre des mots *du pays* qui sont universellement employés par nos compatriotes, et la conclusion logique de son enquête sera que ces expressions sont consacrées par l'usage et qu'elles ont droit de cité dans le parler français du Canada. Prenons, par exemple, le mot *poudrerie*. Il n'y a pas de doute que l'enquête sur ce mot une fois terminée prouvera clairement qu'il est d'usage universel, chez nous. Il est de bonne facture canadienne-française. Pendant que nos cousins de France ont encore besoin de trois mots : *tourbillons de neige* pour désigner la chose, un de nos ancêtres,—qui nous dira jamais son nom ?—a trouvé, un jour de gros *nordet* d'hiver, l'expression unique de *poudrerie*. L'usage veut, aujourd'hui, chez nous, qu'on dise et qu'on écrive, sans hésitation ni pruderie grammaticale : *poudrerie*. Voilà comment une langue se développe et s'enrichit.

Qui nous donnera la *Société* littéraire ou l'Académie exclusivement canadienne-française qui fera,—dans un tout autre genre, évidemment,—pour notre langue écrite, pour notre littérature nationale, ce que la *Société du Parler Français* fait avec tant d'intelligence pour notre langue parlée ? Pauvre littérature canadienne-française ! L'a-t-on assez maltraitée, depuis quelques années ! M. Jules Fournier ouvrit le feu contre elle dans la *Revue Canadienne* du 1er août 1906. Avec une verve endiablée, le jeune écrivain expliquait aux lecteurs abasourdis de la *Revue*, accoutumés à entendre des sons moins éclatants, comment il venait d'écrire un roman de dix sous en huit jours, parceque “ la littérature canadienne-française n'existe pas,” parceque “ le crime irrémissible ” de notre critique, “ c'est, avant tout, de boucher le chemin par où la vraie critique pourrait passer.” Cela ressemblait à une ga-

geure,—au moins quant à ce qui touchait à l'existence d'une littérature nationale chez nous. Puis, ce fut au tour de M. Jean du Meyn (1) de venir dire aux lecteurs de la *Revue* et un peu à tous les Canadiens-Français, sur ce ton doucement doctoral qu'on a cru retrouver depuis dans des articles signés d'autres noms ou pseudonymes, qu'il n'est pas "d'un patriotisme bien sage de répéter sans cesse entre nous que nous sommes un peuple très intellectuel, richement doué du côté des lettres et des arts, et devant qui s'ouvrent d'illimitées perspectives." On veut bien nous concéder, cependant, dans cette étude, après avoir déclaré que nous sommes absolument en retard, que le "goût du bien dire" et la "sensibilité attique qualités héritées de nos pères" sommeillent chez nous et ne demandent qu'à se développer. On nous y rapporte aussi le mot d'un "personnage" qui ne veut reconnaître qu'à deux Canadiens-Français la possession d'un "vocabulaire d'homme de lettres." Les noms de ces deux privilégiés ? "M. Ch*** et M. Ro***." M. Chapman et M. Roy, peut-être ? Un Roy seulement ? Nous en avons trois qui écrivent beaucoup et très bien. Enfin, on nous assure que "nous pouvons compter sur eux un bel avenir, mais à condition de travailler."

D'autres y ont mis moins de formes et de détours. Ce sont les quelques grincheux de la "tribune libre" du *Canada*, qui s'en donnent à cœur joie sur le dos de notre littérature nationale, s'il est permis de s'exprimer ainsi, depuis que M. le Dr. Choquette a eu l'idée de lancer dans la presse le projet de la fondation d'une Académie canadienne-française. La proposition du Dr. Choquette est "très acceptable," écrit Jean-Baptiste, (2) "mais je me demande où il prendrait les académiciens... j'en compte cinq ou six que je ne nommerai pas, est-ce suffisant ?" Un autre : "Pourquoi parler d'académie quand le nombre de nos écrivains, de nos journalistes, de nos publicistes, de nos orateurs possédant le *mens divinius* et ayant la culture littéraire, est si petit." (3) Enfin, un troisième,—de Sainte-Scholastique, celui-là,—à l'aplomb de déclarer qu'il nous faudrait, plutôt que ce "cénacle" littéraire dont on parle de nous gratifier, "une académie organisée et reconnue pour fixer chez nous ce qu'on est convenu

(1) *Revue Canadienne*, 1er février 1906.

(2) *Le Canada*, 2 février 1909.

(3) *Le Canada*, 17 février 1909.

d'appeler la langue du terroir," parceque, dit-il, " nous manquons énormément d'un lexique canadien-français." (1)

Pauvre *Société du Parler Français* ! Les journaux qui ont annoncé sa fondation (18 février 1902) ne seraient-ils pas encore arrivés à Sainte-Scholastique ? La fondation de l'Académie canadienne-française serait assurée, si l'on n'avait pas d'autres raisons à apporter contre la mise à exécution de ce projet.

Combien plus intéressantes et plus vraies sont ces paroles réconfortantes d'un membre de la *Société Royale* qui signe : Un adhérent : (2) "

❖ " Je suis moi-même membre de la Société ❖
 ❖ Royale et je ne cacherai point que pour l'avantage ❖
 ❖ des lettres françaises, il vaudrait infiniment ❖
 ❖ mieux qu'elle fût subdivisée en section anglaise, ❖
 ❖ avec foyer à Ottawa ou à Toronto, et en section ❖
 ❖ française à Québec, de manière à former deux ❖
 ❖ académies absolument étrangères et par la ❖
 ❖ langue et par le fonctionnement et par la consti- ❖
 ❖ tution . . . Bref, j'approuve l'idée de la création ❖
 ❖ d'une Académie littéraire, à Québec, et les hom- ❖
 ❖ mes politiques qui se soucient le moins ❖
 ❖ de l'avancement intellectuel de notre race, ❖
 ❖ devraient donner l'élan. C'est le moyen de for- ❖
 ❖ mer une âme nationale et de développer les am- ❖
 ❖ bitions littéraires et artistiques des jeunes— ❖
 ❖ nos remplaçants de demain." ❖

Pour notre consolation littéraire et nationale, il faut dire que c'est là l'opinion de la grande majorité de ceux qui ont pris part à cette intéressante discussion. La *Patrie*, après deux ou trois jolies chroniques de Madeleine, s'est emparée de l'idée, qui était en train de faire heureusement boules de neige, lorsqu'une lettre de M. L. O. David, parue dans le *Canada*, est venue soudainement en faire un bloc de glace.

Académie ou non, il faut, pour faire avancer d'un pas plus rapide la littérature canadienne-française dans la voie du progrès, que nous écartions de cette voie certains obstacles qui paralysent encore l'essor littéraire d'un bon nombre d'entre nous. C'est, avant tout, l'absurde manie que nous avons de

(1) *Le Canada*, 22 février 1909.

(2) *Le Canada*, 29 janvier 1909.

nous comparer toujours aux Français : " Albert Lozeau écrit bien, mais ce n'est pas Sully-Prudhomme ni Coppée ; l'abbé Camille Roy est un excellent critique, mais voyez Lemaître et Faguet ; les travaux historiques de M. Thomas Chapais sont très sérieux, mais D'Haussonville, mais Ségur ; les études philologiques de M. Rivard sont bien intéressantes, mais rappelez-vous l'œuvre de Gaston Paris." C'est énervant. Il y a, chez nous, tout ce qu'il faut pour faire des écrivains de premier ordre, et,—soit dit contre tous les grincheux du pays,—nous en avons. Cessons d'avoir les yeux rivés sur Paris. Parlons de la littérature française : c'est nécessaire ; nécessaire pour notre formation ; nécessaire pour notre direction. Il nous faut absolument connaître ce qu'est la bonne lecture française et savoir aussi ce qui doit être carrément rejeté. Il s'agit d'une sélection à faire, et elle ne se fera pas toute seule comme dans l'insipide hypothèse darwinienne. Le partage du bon et du mauvais, de l'utile et du niais,—il y a du niais en France comme partout ailleurs,—devra se faire par l'effort, par l'étude. Parlons donc de la littérature française, et beaucoup,—en Canadiens-Français. Toute imitation ne pourra être qu'une vulgaire copie. Nous n'avons rien à perdre en restant ce que nous sommes. Un écrivain de chez nous veut-il faire une étude sérieuse des œuvres d'un auteur français ? Qu'il lise ces œuvres ; qu'il les approfondisse de son mieux ; puis, qu'il nous dise simplement ce qu'il en pense. Et ce sera encore là de la belle et bonne critique canadienne-française.

Gardons-nous du chauvinisme et n'allons pas entretenir parmi nous la fâcheuse équivoque qui se trouve renfermée dans cette idée chère à plusieurs de nos compatriotes : seule, la littérature qui parle de *chez nous* a droit de s'appeler la littérature canadienne-française. Ne soyons pas si étroits. Bossuet n'a parlé, en somme, que très peu de la France, et il a laissé le plus beau monument littéraire dont la France puisse s'enorgueillir. Pascal, dans ses *Pensées*, a parlé de l'homme et pas du tout du Français ; ce qui ne l'a pas empêché de donner à la littérature française un chef-d'œuvre immortel. Le plus grand écrivain d'Angleterre a écrit des tragédies humaines, et non anglaises. Et pour parler de chez nous, doit-on dire que l'incomparable lettre du Cardinal Taschereau sur l'établissement des Quarante-Heures dans le diocèse de Québec ne mérite pas de compter parmi les plus belles pages de la littérature canadienne-française, parce qu'elle ne parle pas de *nos gens* et qu'elle peut tout aussi bien s'adresser à n'importe quelle âme

chrétienne de n'importe quel pays ? Est-ce que les brillantes conférences scientifiques de Mgr Laflamme n'ajouteraient aucun lustre nouveau à nos annales littéraires, si elles étaient, un jour, réunies en volume ? Mgr Pâquet a-t-il écrit ces pages superbes sur le *Droit Public de l'Eglise* et sur l'*Education* pour qu'on entende dire, un jour ou l'autre, qu'il n'a rien fait pour la littérature canadienne-française parce qu'il nous a parlé de l'Eglise et de l'éducation ? Toute bonne page écrite par un Canadien-Français dans sa langue maternelle appartient à la littérature canadienne-française. Sans doute, fouillons nos archives, pénétrons-nous l'âme jusqu'au tréfonds de l'esprit des ancêtres, chantons les Laurentides et le Saint-Laurent tant que nous pouvons, traitons, chaque fois que l'occasion s'en présente, des sujets de *chez nous* ; mais si, un jour, l'un d'entre nous, s'élevant jusqu'aux plus hauts sommets de la spéculation philosophique ou approfondissant avec autorité les questions sociales les plus ardues, ajoute au trésor des lettres humaines un ouvrage qui remplit le monde de son nom et de celui du Canada français, ayons le bon sens, alors, de reconnaître que celui-là, aussi, aura bien travaillé pour la littérature canadienne-française

Soyons un peu plus tolérants pour ceux qui se donnent la peine d'écrire ; ne jalouons pas ceux qui réussissent ; n'assomons pas trop vite ceux qui se trompent ni ceux qui ont encore bien des choses à apprendre. Que celui d'entre nous qui, après cinq, dix ou quinze ans d'un pénible labeur, vient à bout d'écrire quelques ouvrages sérieux ou quelques bonnes études, n'entende pas tomber de la bouche de ses compatriotes, en guise d'encouragement unique, cette parole devenue stupide à force de banalité : "*Il se pousse.*" Ne nous attardons plus aux disputes des clans et des partis. Laissons là, une bonne fois pour toutes, cette idée ridicule d'une rivalité nécessaire entre Québec et Montréal, dont on retrouve, hélas ! des traces jusqu'au fond de la Louisiane. Rien, en vérité, ne paraît plus mesquin que ces mesquineries, quand on est à l'étranger.

Habituons-nous à l'analyse des auteurs, qui est, s'il faut en croire les maîtres, la meilleure méthode de formation littéraire. Nous lisons beaucoup, quoiqu'on dise. Pourquoi ne pas nous astreindre à faire un résumé de l'ouvrage instructif que nous venons de lire avec profit ? Jetez un coup d'œil sur la salle de lecture de l'Institut Canadien de Québec, à certaines heures de la journée. Les lecteurs y sont nombreux. Combien en voyez-vous la plume à la main ? On lit, on lit, puis... on

oublie. Au contraire, en s'imposant une rédaction,—fût-elle celle d'un simple résumé!—on se forme nécessairement à la composition ; on apprend à mettre de l'ordre dans ses pensées en découvrant, par l'analyse, la charpente d'un livre bien fait. Ce que nous disons là n'est, après tout, que l'écho fidèle des remarques que nous ont faites tant de fois nos excellents professeurs du Séminaire. Un trop grand nombre d'anciens élèves, malheureusement, ne les écoutent pas plus aujourd'hui qu'ils ne les écoutaient alors. Plusieurs des membres de notre classe instruite, s'il y avait encore pour eux le bulletin semestriel révélateur de leur degré d'application intellectuelle, risqueraient d'y trouver inscrite un peu trop régulièrement la formule connue : *mémoire heureuse ; pas assez cultivée.*

Il faut avouer, aussi,—pour être juste,—qu'une de nos grandes faiblesses,—et ceci pour les jeunes, surtout,—c'est de manquer à peu près complètement de direction littéraire. Tel qui commence à tenir une plume et qui se sent un goût très prononcé pour les études littéraires s'essoufflera longtemps à l'exploitation stérile et décourageante d'un champ qui n'est pas du tout le sien, faute d'avoir été bien dirigé, dès ses premiers pas dans la carrière, par une charitable et saine critique. Ne serait-ce pas là le grand rôle que devra jouer l'Académie canadienne-française, dont on nous laisse espérer la fondation prochaine à Québec. Donner l'immortalité, surtout aux approches de la mort, est une tâche énorme ; donner du goût aux jeunes qui ont l'amour des lettres, c'est beaucoup plus modeste, et combien plus utile ! Des prix de philosophie, d'histoire religieuse et politique, de critique, etc., devront mettre nettement en relief aux yeux des *Patres Conscripti* de notre littérature nationale, les aptitudes spéciales de chaque concurrent. Celui qui, par exemple, aura décroché le prix d'histoire sera très fortement poussé à approfondir cette matière, pour laquelle les juges auront bien voulu lui reconnaître, par leur verdict, de très heureuses aptitudes. De même, les rapports des concours littéraires auraient,—toujours au point de vue du champ d'études à choisir et des défauts à corriger,—une très grande influence sur le choix définitif d'une carrière littéraire. Voyons donc dans l'établissement à Québec de la section française, par exemple, de la Société Royale, le gage assuré du développement plus facile des vocations littéraires chez nous plutôt que la garantie d'une immortalité toujours précaire pour les écrivains

Nous nous convaincrions facilement nous-mêmes, en nous

soumettant courageusement à un entraînement efficace dans un champ d'études bien délimité, que, de même que nous apprenons très bien à penser sans sortir de chez nous, nous pourrions tout aussi bien apprendre à écrire sans traverser la mer. Les compagnies transatlantiques y perdraient quelques profits. La littérature canadienne-française y gagnerait une plus forte saveur de terroir et, partant, une originalité plus grande. Est-il téméraire de croire que l'expérience vaut la peine d'être tentée ?

Antonio Huot, Ptre.

Acadiens déportés à Boston, en 1755.---

(Un épisode du Grand Dérangement)

PREMIERE PARTIE

Déportation ; exil.

Many a weary year had passed since the burning of Grand-Pré,
When on the falling tide the freighted vessels departed,
Bearing a nation, with all its household goods, into exile,
Exile without an end, and without example in story.
Far asunder, on separate coasts, the Acadians landed
Friendless, homeless, hopeless, they wandered from city to city
Asked of the earth but a grave, and no longer a friend nor a fireside.

LONGFELLOW.—*Evangeline.*

Bien des années de douleurs s'étaient succédé, depuis qu'à la lueur de Grand-Pré incendié, des vaisseaux, bondés d'êtres humains, étaient partis avec la marée, emportant tout entières en exil, la nation et la patrie acadiennes. Exil sans fin et d'une pitié sans égale dans l'histoire. Jetés sur des rives lointaines, et séparés les uns des autres, on les vit errer de ville en ville, sans amis, sans demeures, sans espérance humaine, résignés, et ne demandant rien à la terre qu'un tombeau.

LONGFELLOW.—*Evangeline.*

Le drame douloureux du Grand Dérangement s'était terminé dans les pleurs des Acadiens et le ricanement des soldats anglais.

De son poste de Piguit, aujourd'hui Windsor, où il gardait plus de mille prisonniers attendant d'être expédiés, le capitaine Murray écrivait au colonel Winslow, stationné à Grand-Pré : " Vous savez que nos soldats les haïssent, et que s'ils peuvent trouver un prétexte pour les tuer, ils le feront." . . . " Pour moi, j'ai hâte de voir ces pauvres diables embarqués, et, alors je me paierai le plaisir d'aller vous voir et de boire avec vous à leur bon voyage."

Et comme l'embarquement traînait en longueur, il ne trouvait dans les scènes de désolation qu'il avait sous les yeux qu'un motif à se divertir. " Aussitôt que j'aurai expédié ces *rascals*, écrivait-il de nouveau à son ami, j'irai me reposer avec vous et nous amuser."

Tout ce qu'on a dit des misères et des souffrances des Acadiens, au jour du Grand Dérangement ; tout ce que la tradition en a rapporté ; tout ce que Longfellow, poète divin, en a tiré de notes plaintives et désespérées sur son luth immortel, n'en égale pas la lamentable réalité. Ce drame ne peut s'écrire qu'avec des larmes.

Cependant, si cruel que fut l'embarquement, la suite, l'exil, fut plus douloureux encore.

Pour les déportés du Massachusetts, ce fut une agonie de plus de dix ans, sans trêve ni répit ; agonie des hommes réduits à la mendicité et obligés de subir, sans ouvrir la bouche, pour eux et leur famille, les affronts, le mépris, les enlèvements, les rapt, tous les outrages, toutes les injustices, toutes les infamies ; agonie des femmes à la merci de maîtres prévenus, jusqu'au fanatisme religieux, contre tout ce qui portait le nom de catholique et de français ; agonie des enfants qu'on arrachait aux bras de leurs parents pour se les distribuer ; agonie de l'âme des pères et des mères, en voyant ces mêmes enfants devenir des Anglais, des protestants.

Tout les avait abandonnés ; le roi de France les laissait persécuter, en dépit de la protection que leur garantissait le traité d'Utrecht ; la terre les maudissait, et le ciel restait sourd à leurs gémissements.

C'était un peuple de douleur.

C'est un vendredi, 5 de septembre 1755, à trois heures de l'après-midi, que les Acadiens du Bassin-des-Mines et de Piguït furent convoqués dans leurs églises, pour entendre la lecture d'un prétendu message du roi d'Angleterre et de l'Acadie, Georges II. Ce message, auquel le roi et ses ministres étaient tout à fait étrangers, n'était qu'un guet-apens du gouverneur Lawrence.

Quoique la paix existât alors entre l'Angleterre et la France, les Acadiens furent cernés et enveloppés par les soldats anglais dans les murs de leurs églises, et là, désarmés et impuissants, ils s'entendirent déclarer prisonniers de guerre ; et Winslow et Murray, au nom de Sa Majesté britannique, leur annoncèrent que leurs biens étaient confisqués et qu'ils allaient être dispersés dans les colonies anglaises.

Le 10 septembre commença l'embarquement, celui des adultes, les pères de familles et les jeunes gens, à bord de cinq transports ancrés en face du village de Grand-Pré ; et, le 8 d'octobre suivant, il se termina par celui des vieillards, des malades, des femmes et des enfants. Jours à jamais lamentables !

Ce n'est que le 27 octobre que le convoi, quatorze vaisseaux chargés au Bassin-des-Mines et dix à Beaubassin, partit, avec ses cargaisons humaines, pour l'éternel exil.

Le nombre des Acadiens qui furent dispersés, depuis Boston jusqu'à la Caroline du Sud, dans les plantations anglaises, nullement préparées et mal disposées à les recevoir, et, par les autorités régionales, distribués, ensuite, dans les villes et les villages, s'éleva à six mille environ. Il y en eut quinze cents autres, au moins, à qui il ne fut pas permis de débarquer.

Les premiers qui arrivèrent à Boston appartenaient au convoi destiné aux "plantations" du Sud, la Virginie et les deux Carolines.

Une tempête formidable s'était abattue sur eux, à leur sortie de la baie d'Annapolis, et six vaisseaux parmi les plus malmenés avaient dû faire relâche, à Boston, pour se mettre à l'abri et réparer leurs avaries, pendant que les autres poursuivaient leur route.

La chambre des Représentants du Massachusetts, qui était en session, à Boston, chargea, le 5 novembre, une commission spéciale d'aller examiner cette cargaison de papistes exécrés.

Les six transports, de simples goëlettes, jaugaient en tout 485 tonneaux, et portaient 1,077 personnes.

Le rapport de la commission, lu devant la Chambre, disait entre autres choses : "les vaisseaux ont en général trop de monde ; les provisions ne sont pas suffisantes pour le voyage qu'ils ont à faire, surtout à cette saison de l'année ; l'eau est très mauvaise."

Sur le *Dolphin*, transport de quatre-vingt-dix tonneaux, où il y avait 227 personnes entassées, quarante étaient couchées sur le pont, malades ; ils en avaient compté autant sur le pont du *Davis*, vaisseau de même tonnage.

La Commission ne recommanda pas qu'il leur fut porté secours, et la Chambre des Représentants ne leur en procura aucun.

Il se trouvait, à ce moment-là, à Boston, un membre du Conseil du gouverneur de Halifax, nommé Benjamin Green. Il eut la curiosité d'aller voir cet étrange chargement qui arrivait de son pays. Le spectacle de tant de malheureux, de femmes pour la plupart, mourant sur le pont des vaisseaux, le toucha. Il eut pitié, et, allant trouver les membres de la Législature, il offrit de dédommager les armateurs de ce qu'ils pourraient perdre sur le prix du passage jusqu'à destination, s'ils voulaient alléger les vaisseaux du surplus de leur fret

humain, lequel était fixé réglementairement à deux passagers par tonneau, et si la ville ou la province consentait à en prendre soin. Le bon Samaritain n'eut pas agi d'autre façon.

L'offre de Green fut acceptée, et une cinquantaine de ces moribonds furent mis à terre, pendant que les transports, la tempête calmée et les avaries réparées, reprenaient la mer.

Ainsi le premier acte officiel de la Législature du Massachusetts, se rapportant aux exilés de 1775, fut un acte d'humanité. Prenons-en note. De semblables procédés se feront rares dans la suite.

Dans la répartition qui fut faite des exilés entre les différentes provinces anglaises d'Amérique, le Massachusetts eut sa large part.

Les cargaisons qui lui étaient destinées arrivèrent à Boston les unes après les autres. La première à décharger fut, croyons-nous, le *Seaflower*, goëlette de quatre-vingt-un tonneaux, appartenant à un caboteur du Maine, le colonel Nathaniel Downell, laquelle s'était rendue, durant le mois de septembre, à Grand-Pré, pour affaires de commerce, fut réquisitionnée par Lawrence pour le transport des Acadiens. Ce vaisseau, comme la plupart des autres, d'ailleurs, n'était nullement propre au service des passagers. Murray, qui avait hâte de quitter Pigiguit, comme nous l'avons vu, pour aller s'amuser avec Winslow, y avait entassé, pêle-mêle, deux cent six personnes, malgré l'ordre de ne charger les transports que dans la proportion de deux personnes par tonneau, ce qui était déjà trop.

Les autorités de Boston hésitèrent longtemps à laisser débarquer sur le sol puritain des catholiques romains qui leur étaient odieux, et qui leur arrivaient dénués de tout.

Pendant ce temps-là, les Acadiens mouraient de faim dans la cale et sur le pont du *Seaflower* ; et il était défendu au capitaine d'en laisser descendre un seul à terre, et à tous de leur porter secours.

Un certain Thomas Hutchinson, qui les visita, a laissé de leurs souffrances un récit navrant. Malgré la consigne sévère, il résolut d'en sauver quelques-uns. A ses risques et périls, il fit descendre et loger chez lui une veuve du nom de Benoit, avec ses quatre fils et un petit-fils, qu'il avait trouvée mourant de misère (*hardships*), après quinze jours de maladie, sans personne pour lui donner aucun soin.

Afin d'empêcher que tous ces malheureux ne périssent de privations et de froid, les chambres nommèrent, à la fin, un

comité chargé de s'enquérir des faits et de trouver quelque moyen de leur venir immédiatement en aide.

La recommandation du comité fut de les placer temporairement à Boston et dans les villes environnantes ; de les nourrir et de les loger, sauf à se faire rembourser, plus tard, par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, ce qu'ils auraient coûté à la province.

En conséquence, le gouverneur fut requis par les deux Chambres de notifier Lawrence que la province du Massachusetts prenait à sa charge les Français de la Nouvelle-Ecosse qu'il lui avait envoyés, mais à condition qu'elle serait par lui remboursée de tous les frais encourus et à encourir. Le message ajoutait : " Nous vous donnons avis que si vous nous envoyez d'autres déportés de même provenance, ils n'auront pas la permission de débarquer, à moins que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ne s'engage expressément à rembourser à cette province les dépenses qu'ils pourront occasionner."

Au *Seaflower* à peine déchargé vint s'ajouter le *Swallow*, capitaine William Hayes, parti, le 13 décembre, du Bassin-des-Mines, avec un chargement de deux cent trente-six âmes.

Rassuré du côté des frais par le message qu'il venait d'envoyer à Lawrence, le gouvernement n'hésita pas à laisser le nouveau contingent joindre à terre les premiers arrivés, et, le 23 décembre, il autorisa par un Acte spécial, " les Cours des Sessions Générales de la paix et les juges de paix des différents comtés et les commissaires des pauvres et les *selectmen* des différentes villes où ils avaient été répartis, de les employer, de les mettre en service (*to bind them out*) ou de leur prêter assistance de la même manière que la loi leur eut donné autorité de le faire, s'ils avaient été des habitants du Massachusetts." Les frais à encourir, jusqu'au 1^o du mois d'avril suivant, seraient remboursés par la province.

Ces dispositions, sur le papier, paraissent assez humaines. En vérité, c'était, comme nous l'allons voir, livrer ces pauvres gens à la cupidité et aux sévices des maîtres, le plus souvent des bourreaux, qui leur étaient donnés. Ce *bind them out* était une mise en servage, faisant d'eux des ilotes.

A quelques jours de là, le 26, un troisième bâtiment de transport jetait l'ancre dans la rade de Boston.

Avant de laisser les nouveaux arrivés descendre à terre, les Chambres voulurent connaître les intentions de Lawrence à leur égard et quelles dispositions il avait prises touchant les frais de leur entretien. A cette fin, ils mandèrent à la barre

de la Législature le capitaine Livingstone et les armateurs Apthorp et Hancock. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne portaient aucun message du gouverneur Lawrence, ni de son Conseil ; que leurs seules instructions étaient de délivrer les prisonniers, " qui étaient devenus un danger pour la Nouvelle-Ecosse," entre les mains des autorités de Boston. Les Acadiens étaient dirigés sur Boston pour y être déchargés, comme on jette au large un lest encombrant dont il faut se débarrasser. Non seulement Lawrence n'avait pas pourvu à leurs frais d'entretien, à Boston, mais ne leur avait donné de vivres que juste ce qu'il leur fallait pour se rendre à destination.

En effet, entassés dans le navire, les nouveaux arrivés, en attendant qu'on décidât de leur sort, périssaient de faim et de froid.

Ce que voyant, les Chambres nommèrent d'urgence un comité pour en prendre soin, temporairement, en attendant une réponse de Lawrence et des instructions du général Shirley, auquel elles avaient fait également écrire. Ce comité avait le pouvoir de les distribuer, comme l'avaient été les deux cargaisons précédentes, dans les différentes villes de la province ; mais, disait l'Acte de la Législature, " cette distribution ne doit pas être entendue comme leur conférant droit de citoyen dans les villes où ils seront envoyés,"

Entre le 26 décembre et le 16 février, deux autres navires chargés de déportés vinrent mouiller dans la rade de Boston et demander à débarquer leur cargaison humaine, le *Race Horse*, capitaine Banks, venant de Grand-Pré, avec cent vingt, et le *Helena*, d'Annapolis-Royal, avec trois cent vingt-trois, prisonniers. Personne, ni Lawrence ni Shirley, ne garantissait à la province le remboursement de ce qu'ils allaient coûter. Les Chambres, néanmoins, se décidèrent à ne pas les laisser périr, quoiqu'il leur répugnât souverainement, comme elles l'écrivaient au gouverneur Shirley, d'admettre dans leurs villes, au contact de leurs enfants, ces papistes, " dont la grossière bigoterie catholique était notoire, et dont la loyauté à Sa Majesté britannique leur était suspecte."

En conséquence, et dans la certitude d'être, quoique tardivement, peut-être, remboursés des avances qu'ils pourraient faire, les autorités de Boston ordonnèrent que les derniers arrivés seraient reçus et traités de la même manière que leurs devanciers, c'est-à-dire, distribués dans les diverses municipalités de la province.

A la date du 16 février 1756, le nombre des Acadiens internés

dans la province du Massachusetts s'élevait à plus d'un millier d'âmes.

Mais la mer n'était pas seule à jeter ses épaves humaines sur les falaises du Massachusetts. Il en sortait aussi des bois ; il en surgissait de partout, pauvres malheureux partis à la recherche, qui d'un père, qui d'une mère, qui d'un enfant, qui d'une épouse, qui d'une fiancée. C'étaient des spectres en haillons et affamés errant, lamentables, dans la nuit.

Quand ils étaient à bout de forces et de courage ; quand leurs pieds meurtris ne pouvaient plus les porter ; que le froid de l'hiver avait glacé leurs membres amaigris, et le désespoir brisé les ressorts de leur âme, ces mères désespérées, ces orphelins, ces malades, ces vieillards, ces hommes forts vaincus par la faim et la douleur, tombaient d'inanition dans les granges et les hangars qu'on leur avait donnés pour refuges, quelquefois sur le sol gelé, ou dans la neige, et mouraient en invoquant la Mère des Douleurs, leur Patronne, et en bénissant Dieu crucifié. Aucune parole de malédiction ne sortit jamais de leur bouche.

Dans les commencements, la prévention des Bostonnais contre les "*French Neutrals*" fut poussée au point qu'on leur attribua tous les crimes et méfaits dont les auteurs restaient inconnus, ou que l'on voulait soustraire à la justice. Comme on les croyait capables de tout, ils étaient, sans preuve aucune, accusés de tout, et punis selon toutes les rigueurs de la loi. A Charlestown, où il y avait une poudrière, les autorités municipales adressèrent une pétition au gouverneur pour en éloigner les trente et un Acadiens qui y avaient été remisés, de crainte, disaient-ils, qu'ils ne fissent sauter la ville. Pris de peur, la chambre des Représentants, le Conseil et le gouverneur se concertèrent pour les faire transférer, une partie à Leicester et les autres à Spencer, attendu que, disait l'ordre de la Cour, "leur séjour à Charlestown met en danger la sûreté de toute la province."

A partir de ce moment, les Acadiens furent constamment tenus éloignés de Boston pour des raisons de transes et de paniques de même nature. Ceux qui avaient été, à leur débarquement, envoyés dans les villes maritimes furent, pour la plupart, relégués, ptu de temps après, à l'intérieur de la province : il y allait, alléguait-on, de la sûreté de la flotte marchande de la Nouvelle-Angleterre !

Tout ceci autorisait les mesures d'extrême rigueur et les pires traitements.

Cependant il devint bientôt impossible de fermer plus longtemps les yeux à l'évidence des faits.

Ces papistes acadiens qu'on s'était figurés mauvais et dangereux, étaient, à n'en pas douter, des hommes pacifiques ; ces idolâtres paraissaient vivre dans la crainte et selon les commandements du Seigneur ; ceux qu'on avait crus des assassins n'étaient jamais pris commettant aucun acte de violence ; on les avait représentés comme des débauchés, et ils vivaient chastement ; comme des voleurs, et ils se laissaient mourir de faim plutôt que de rien dérober.

Il est à remarquer que les Romains se trompèrent de la même façon à l'endroit des premiers chrétiens.

Tant d'infortune imméritée, joint à tant de courage et à une si grande paix de l'âme, finit par frapper les Puritains de la Nouvelle-Angleterre.

Une réaction lente et presque honteuse se fit, pendant un certain temps, en faveur des Acadiens.

On leur offrit de les sauver, s'ils convenaient qu'ils étaient sujets du roi d'Angleterre. Les anciens virent un piège là-dessous, et prirent peur. Ils craignirent qu'après leur nationalité on leur demandât d'abandonner leur foi. Se déclarer anglais, dans la province du Massachusetts, c'était presque, à leurs yeux, se déclarer protestants. Et la foi catholique, l'espérance finale du ciel, était tout ce qui leur restait au monde. Tout perdre, mais non pas la Foi. Ils refusèrent en termes reconnaissants ; donnant pour raison que le roi de France ne consentirait jamais à signer un traité de paix avec le roi d'Angleterre, sans stipuler qu'ils fussent réintégrés dans leur patrie et que leurs biens leur fussent rendus.

La chambre des Représentants, réunie en session, le 18 mars (1756), et ayant à décider du sort d'un certain nombre de nouveaux arrivés, autorisa les commissaires des pauvres à fournir des instruments aratoires et des outils aux hommes, des rouets et des métiers à tisser aux femmes, le tout n'excédant pas le prix de quarante schellings pour chaque personne ; et aussi à trouver des maisons pour tous ceux qui, maintenant qu'on leur en fournissait le moyen, entreprendraient de subvenir aux besoins de leurs familles.

Des maisons pour se retirer, avec des lits, plus tard, pour se coucher, au lieu de baraquements, de hangars et de granges qu'ils avaient eus pour passer l'hiver ! Et la liberté d'exercer des métiers humains pour gagner leur vie et subvenir aux besoins de leurs familles, au lieu d'être à la charité et de mourir

de faim ! Le ciel venait donc enfin à leur secours ; le bon Dieu avait donc enfin entendu leurs gémissements !

Un autre arrêté, pris le même jour, autorisait les municipalités à nourrir convenablement les pauvres et les malades aux frais de la province, ce qui, apparemment, n'avait guère été fait jusque là. C'était un pan du ciel qui s'ouvrait devant eux.

Tant de libéralités octroyées à des Français, à des catholiques, donnèrent aux princes des *clergymen*, aux scribes et aux pharisiens de Boston, c'est-à-dire à la classe bien pensante et aux honnêtes gens de la ville puritaine, de sérieuses appréhensions. Leurs représentants versaient décidément dans un libéralisme dangereux. Il y avait parmi eux de la libre pensée irréligieuse. L'Eglise et l'Etat allaient se trouver dans un danger imminent, à cause des mesures d'humanité prises vis-à-vis de chrétiens qui ne priaient pas dans leurs temples réformés. Sans compter que ces papistes pouvaient faire concurrence à leurs ouvriers, et un tort énorme à leurs pêcheurs de Gloucester, étant meilleurs marins qu'eux. Cela ne se pouvait pas tolérer.

Sous la pression exercée sur eux par la cupidité et la religion, les membres de la Chambre des Représentants et du Conseil capitulèrent devant l'opinion, et, au commencement du mois d'avril, remirent en vigueur, en la remaniant de façon à la rendre plus sévère, une loi passée sous le règne de Marie et de Guillaume d'Orange dite "à l'effet de prévenir tout danger de la part des Français résidant dans la province," et qu'ils intitulèrent : "Acte pour empêcher les ci-devant habitants de la Nouvelle-Ecosse et autres Français, sujets du roi de France, de circuler dans la province, sans être munis d'un passe-port, et pour les empêcher aussi d'être employés aux pêcheries et sur les vaisseaux faisant le cabotage."

C'était le commencement de la persécution.

Sans provocation aucune, sans aucun manquement de leur part, les Acadiens allaient être traités semblablement aux 2,500 nègres qui étaient, cette année-là, retenus en esclavage dans la province du Massachusetts ; plus inhumainement encore, comme des bêtes de somme trouvées au large, que la police, à coups de fouet, met en fourrière et laisse, au besoin, périr de faim.

Et, cependant, l'article 91 du code des lois du Massachusetts statuait "qu'il n'y aurait jamais aucun servage, esclavage, vilainage, ou captivité (*bond, slaverie, villanage or captivité*) dans la Plantation, excepté pour ceux qui seraient faits loyale-

ment prisonniers dans une guerre légitime, ou qui volontairement se seraient, ou légalement auraient été, vendus ; tout esclave devant jouir des libertés et des immunités chrétiennes essentielles aux bonnes mœurs, selon la loi de Dieu établie en Israël."

Pourquoi ces rigueurs inhumaines envers des captifs coupables d'aucuns méfaits, auxquels aucun acte d'insubordination ou de violence n'était imputé ; contre lesquels aucune accusation spécifique n'était portée ?

Personne, ici-bas, ne fait le mal pour l'amour du mal. Il y a toujours au fond des actions humaines les plus sauvages, pour les justifier ou pour les expliquer, des raisons, ou tout au moins des prétextes.

La raison du réveil du fanatisme religieux, dans les plantations anglaises, au printemps de 1776, en même temps que le prétexte invoqué pour le passage de nouvelles lois contre les Acadiens, fut l'imminence de la guerre entre l'Angleterre et la France. A ces causes s'ajoutait le spectacle des sanguinaires incursions que faisaient, depuis longtemps, jusqu'aux portes mêmes de Boston, des détachements de miliciens canadiens et de sauvages. Chaque chevelure anglaise enlevée servait de justification aux actes d'inhumanité que les Bostonais allaient commettre envers leurs prisonniers acadiens.

La première loi de persécution passée contre eux par la Législature était conçue en ces termes :

" Attendu que de grands inconvénients et des méfaits peuvent surgir de la liberté qui a été accordée aux habitants de la Nouvelle-Ecosse... il est statué qu'à partir du 1er mai 1757, tous les dits habitants seront confinés en dedans des limites des villes où le gouvernement les a répartis. S'ils sont pris en dehors des limites à eux assignées, ils seront, pour une première offense, passibles d'emprisonnement ; s'ils sont pris en faute une seconde fois, ils paieront une amende n'excédant pas dix schellings, ou seront, hommes et femmes, fouettés publiquement jusqu'à dix coups de fouet chacun."

Ces bons Puritains, grands observateurs du saint jour du dimanche, n'avaient pas attendu la passation de cette loi inhumaine qui leur abandonnait tout un peuple sans défense, pour se livrer sur eux aux attentats les plus odieux.

La pétition suivante, datée antérieurement à l'acte que nous venons de lire, et que nous reproduisons dans toute sa simplicité, sans en changer une lettre, ne le montre que trop clairement.

" A Son Excellence, le Gouverneur-Général de la province du

Massachusetts, Nouvelle-Angleterre, et aux honorables messieurs membres du Conseil.

“ Nous avons pris la liberté de vous présenté cette requete, comme nous somme en chagrin par raport à nos enfans. La perte que nous avons souffers de nos habitation et même icy et nos séparations les zun des autres est rien à compareé à cell que nous trouvons à présent, que de prendre nos enfans par force devant nos yeaux. La nature mesme ne peut souffrir cela. Si il estait en notre pouvoir davoir notre chois, nous choisirerions de rendre nos corps et nos âmes que d'être separré d'eux. Cest pour quoy nous vous prions en grâce et à vos honeurs que vous ayié la bonté d'apaiser cette cruaultez.

“ Nous ne refusons aucunement de travailler pour entre-tiendre nos enfans. . . .

“ Vous priants en grâce que d'avoir la bonté d'avoir egart a notre requeste, ainsy faisant vous obligeré votre humble et très obéissant serviteurs :

JEAN LANDRY,
de Chelmsford.

CLAUDE BENNOIS,
d'Oxford.

CLAUDE LEBLANC,

CHARLES DAIGLE,

PIERRE LEBLANC,
de Concord.

AUGUSTE LEBLANC,
de Worcester.

JACQUES HEBERT,

JOSEPH VINCENT,
d'Andover.

ANTOINE HEBERT,
de Waltham.”

Ces chrétiens, ces martyrs, offraient leur vie, offraient leurs âmes et leurs corps, pour sauver leurs enfans. A quel désespoir en étaient-ils réduits ! Il ne s'est pas vu, depuis le temps de Notre Seigneur, une aussi grande désolation que la nôtre, disait un de ces Acadiens au gouverneur.

Ces actes inhumains n'étaient pas isolés, mais se pratiquaient déjà, comme le montre cette pétition, dans presque toutes les localités où se trouvait un groupe d'Acadiens.

Cependant l'œuvre de la déportation se poursuivait à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, au Cap-Breton et à l'île Saint-Jean (aujourd'hui du Prince-Edouard) avec une recrudescence qui ressemblait à de la frénésie. Le vol—distribuer aux colons anglais les fermes des Acadiens avec leurs riches prairies, et se partager entre soi leur bétail et leurs chevaux—avait été l'un des mobiles de Lawrence et de ses conseillers intimes.

Maintenant, la peur d'être désavoué en Angleterre et de se voir appelé à rendre compte, avait saisi le gouverneur, et son âme en était devenue plus cruelle encore.

Au lieu de jeter les trente deniers, prix du sang et du désespoir de tout un peuple, dans les ruines encore fumantes des églises qu'il avait brûlées et d'en finir avec une existence qui, désormais, ne pouvait être pour lui que celle de Hérode après le massacre des enfants de Juda, il s'appliquait avec un acharnement redoublé à pourchasser sur mer et à traquer dans les bois ceux des Acadiens qui lui avaient échappé, donnant au *Board of Trade* et aux gouverneurs des colonies, pour justification de son zèle, qu'il y allait de la sûreté de la Nouvelle-Ecosse et des autres possessions anglaises d'Amérique, maintenant surtout que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, qu'ils fussent jusqu'au dernier dispersés bien loin de leur traîtreuse patrie. Et ceci lui donnait, en même temps, raison, le justifiait d'avoir détruit cette race dangereuse, d'avoir fait ce qu'il avait fait, et le rangeait parmi les hommes d'Etat les plus clairvoyants de la Grande-Bretagne. Si les débris de ce peuple étaient encore tant à redouter, que serait-ce s'il était encore en possession de tous ses moyens de nuire ? Il avait donc agi dans les intérêts du royaume en donnant, comme il l'avait fait, d'urgence et sans attendre l'autorisation de la Cour, l'ordre de les déporter en bloc et de confisquer leurs biens.

Poursuivre à outrance l'œuvre de leur anéantissement complet était désormais la pensée unique de sa politique.

En fouillant tous les coins et recoins de la Nouvelle-Ecosse, il découvrit un petit groupe qui avait été passé inaperçu dans la battue générale, l'établissement de Pobomcoup, aujourd'hui Pubnico, à l'extrémité sud de la péninsule.

Pascal Poirier

(A suivre)

En Espagne

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Ces élections ont revêtu une grande importance, à cause de la nouvelle loi électorale dont on faisait l'essai. Cette loi comportait le vote obligatoire, et l'on était anxieux de savoir dans quelle proportion un texte de loi pourrait grossir le nombre toujours extrêmement restreint des voteurs. La presse et le public se montraient sceptiques. La plupart des journaux prétendirent que les votes enregistrés seraient moins nombreux que jamais, que le pays n'était pas mûr pour cette réforme, et enfin, que l'augmentation d'impôts et les autres punitions qui constituaient la sanction pénale, atteindraient un si grand nombre de personnes que le mécontentement en deviendrait général.

Rien de tel n'arriva. Les élections eurent lieu et . . . 80 pour cent des électeurs allèrent voter, tandis qu'aux élections précédentes, cette proportion n'avait été que de 30 pour cent. Toute la journée, dans les villes, les bureaux de votation furent assiégés par une foule composée des éléments les plus divers : hommes d'affaires, employés de commerce, ouvriers, etc. Cette masse de peuple qui jusque là, avait refusé de prendre part à la vie publique, et dont l'inertie avait fait du système représentatif une véritable force, la "masse neutre," comme l'appelle M. Maura, s'était enfin mise en mouvement. De quel côté fit-elle pencher la balance ? On a beaucoup discuté là-dessus, et cette discussion est une preuve que la situation des partis n'a pas dû changer beaucoup. Il semble toujours que les éléments conservateurs soient revenus en plus grand nombre qu'aux élections précédentes. A Madrid, une association catholique connue sous le nom de "Défense Sociale" a fait élire trois candidats, sur les quatre qu'elle présentait. Par contre à Barcelone, les Républicains, soutenus par les libéraux, ont remporté un succès complet.

Obtenir que le peuple se rende aux urnes, c'est un premier résultat ; mais il est bien plus important de l' "intéresser" à

la chose publique, de l'amener à regarder comme sien l'intérêt collectif. La classe dirigeante, dont l'opinion indépendante pourrait corriger la partisanerie outrée du peuple, se tient à l'écart, il faut lui rendre la conscience de son devoir.

Mais pour soutenir cette masse inerte, il faut un levier. Maura croit l'avoir trouvé dans la décentralisation. Au lieu de placer l'individu isolé en face de l'Etat, abstraction froide et sans vie, il le placera d'abord en face de sa ville, puis de sa province. Des travaux publics—canalisation de rivières, canaux d'irrigation, reboisement—intéressent-ils toute une région, l'Andalousie, par exemple ? Que les provinces andalouses puissent se donner la main et effectuer ces travaux en commun ! L'initiative locale se réveillant d'un bout à l'autre du pays, l'attention du peuple détournée enfin de la critique stérile où la maintiennent les journaux sectaires pour s'occuper des problèmes économiques dont la solution pourrait changer la face du pays, voilà le rêve d'Antonio Maura. C'est un rêve grandiose, et à l'heure qu'il est, nul ne saurait dire dans quelle mesure on en verra la réalisation.

Au Sénat, ses projets de décentralisation se heurtent à une obstruction désespérée. Mais, l'homme est énergique et plein de confiance. Il s'écriait un jour, dans une occasion solennelle : " Je crois au relèvement de la patrie, comme je crois que le soleil se lèvera demain." S'il peut mener à bonne fin la révolution pacifique qu'il médite, la révolution de haut en bas, comme il l'appelle, Antonio Maura aura certainement été le maître artisan de ce grand œuvre, et sa mémoire occupera une grande place dans l'histoire.

Donat Fortin.

Revue des faits et des œuvres

L'Acadie—Une voix de France.

Le *Soleil*, de Paris, sous le titre "L'Acadie", vient de publier un article (19 juin 1909) que nous voudrions voir reproduit dans tous les journaux français du continent. Le voici :

✧ Au commencement du XVIIe siècle, des pay- ✧
✧ sans bretons et des laboureurs normands,—devan- ✧
✧ çant de seize ans les premiers puritains anglais que ✧
✧ la *Fleur de Mai* débarqua sur les rivages du Mas- ✧
✧ sachusetts,—s'établirent dans cette presqu'île de ✧
✧ la Nouvelle-Ecosse qui portait alors le nom d'A- ✧
✧ cadie. Agriculteurs et pêcheurs, les Acadiens ✧
✧ vivaient au nombre de seize à dix-sept mille dans ✧
✧ cette province soumise à l'autorité britannique. ✧
✧ L'Américain Longfellow, dans son poème d'*Evan-* ✧
✧ *geline*, n'a fait que traduire en vers le tableau ✧
✧ idyllique tracé de la colonie par le célèbre histo- ✧
✧ rien Bancroft. Le traité d'Utrecht fut le point ✧
✧ de départ des malheurs qui fondirent sur les Aca- ✧
✧ diens. Catholiques et Français, ils ne pouvaient ✧
✧ se résoudre à combattre contre leurs frères dans ✧
✧ les rangs britanniques ; aussi réclamaient-ils le ✧
✧ bénéfice d'une neutralité que l'humanité faisait à ✧
✧ leurs maîtres un devoir de respecter. Mais le ✧
✧ fanatisme protestant ne permettait pas de respec- ✧
✧ ter de misérables " papistes ". Pour les punir ✧
✧ de leur fidélité au *Credo* ancestral, nulle vexation ✧
✧ ne leur fut épargnée. Pendant un demi-siècle, ✧
✧ toute l'Amérique protestante s'acharna contre ces ✧
✧ pauvres paysans. Enfin, ne pouvant parvenir à ✧
✧ les exterminer, on résolut de se délivrer d'eux par ✧
✧ un de ces moyens atroces que le genre humain ne ✧
✧ connaissait plus depuis l'époque des conquérants ✧
✧ assyriens,—et que le protestantisme anglais et, ✧
✧ quelques années plus tard, la Révolution fran- ✧
✧ çaise devaient remettre en honneur : la transpor-

* connaître toutes les péripéties de la proscription. *
 * Les Anglais ont systématiquement détruit les *
 * documents, les pièces, les archives qui révélaient *
 * leur infamie. C'est seulement vers le milieu du *
 * siècle dernier qu'on a connu quelques détails de la *
 * douloureuse histoire. Quand les Anglais font un *
 * mauvais coup, leur premier soin est de le cacher. *
 * Ainsi en est-il des confiscations et des spoliations *
 * en masse accomplies en Irlande ; ainsi en est-il *
 * des cruautés exercées contre les catholiques an- *
 * glais, sous la vertueuse reine Elisabeth, et des *
 * supplices néroniens appliqués dans l'Inde par le *
 * gouverneur Warren Hastings. Au mois de sep- *
 * tembre 1872, Fustel de Coulanges, dans un article *
 * de la *Revue des Deux Mondes*, faisait remarquer *
 * que les Anglais qui veulent flétrir le fanatisme *
 * invoquent toujours la Saint-Barthélemy, les Dra- *
 * gonnades et l'Edit de Nantes, et se taisent sur *
 * leurs propres crimes. Or, l'histoire de la race *
 * saxonne—il faut le dire bien haut—est souillée de *
 * sang et de boue, à presque toutes ses pages. Nulle *
 * nation n'a commis plus de forfaits et n'a moins *
 * respecté la vie et la liberté humaines. Mais il en *
 * est de l'Angleterre comme de la femme Bancal, du *
 * procès Fualdès. Pendant que les assassins égorgé- *
 * geaient Fualdès, un Auvergnat, payé par la Ban- *
 * cal, jouait de l'orgue dans la rue des Hebdoma- *
 * diers, pour étouffer les cris des victimes. De *
 * même, aujourd'hui, encore, les Anglais vocifèrent, *
 * déclament, tantôt contre Louis XIV, tantôt *
 * contre Charles IX, pendant que leurs princes *
 * fusillent, égorgent, déportent nos compatriotes de *
 * l'Acadie ou versent du plomb fondu dans la *
 * bouche des Hindous. *
 * Trente ans après la proscription, les Acadiens *
 * qui lui survécurent reprirent le chemin de la terre *
 * que Lawrence et Winslow s'étaient flattés de leur *
 * avoir ravie et pour toujours ils rentrèrent dans la *
 * patrie dont rien n'avait pu détacher leurs affec- *
 * tions et leurs espérances. *
 * A l'heure actuelle, ils forment des groupes *
 * pleins de vie, fidèles aux vieilles mœurs et à l'an- *
 * tique foi. Mais si nos compatriotes n'ont plus à *

* craindre maintenant les abominables sévices des *
* Lawrence et Winslow, leurs épreuves ne sont pas *
* terminées. *
* * * *

* Quels sont aujourd'hui les adversaires de l'Acadie ? J'ai le regret de le dire, ces adversaires sont *
* les catholiques irlandais d'Amérique. Entendons-nous bien, les vexations auxquelles nous *
* voulons faire allusion n'offrent aucune ressemblance avec les violences dont les Anglais du *
* XVIIIe siècle se rendirent coupables. Il n'en est pas moins certain que le haut clergé irlandais ma- *
* nifeste contre nos compatriotes une hostilité que nous avons le devoir de dénoncer et de flétrir. *
* Est-il juste, en effet, que les Irlandais déclarent la guerre à notre langue ? Si nous réprouvons la *
* conduite de l'Allemagne protestante quand elle exclut des écoles polonaises l'usage de la langue *
* nationale et lorsqu'elle exige que les leçons du catéchisme soient données aux jeunes Slaves dans *
* l'idiome germanique,—comment pourrions-nous accorder au clergé irlandais le droit d'obliger les *
* jeunes Acadiens à n'user que de la langue anglaise à l'église et en classe ? De telles mesures sont non *
* moins odieuses en Amérique qu'en Prusse. Que cette assimilation serve les vues du gouvernement *
* fédéral et motive l'entente de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, et de l'ex-président Roose- *
* velt, on le comprend. Mais la cause de la religion catholique elle-même ne saurait gagner à de telles *
* contraintes. Une expérience séculaire prouve que les Français qui répudient leur langue tra- *
* hissent également leur foi ! *
* * * *

* Des réunions Nationales,—des " Conventions ", pour employer un mot acadien,—rassemblent à *
* des intervalles réguliers les délégués de l'Acadie. Ce peuple de cent cinquante mille âmes, affirme, *
* dans chacun de ses " Champs de Mai ", l'énergique volonté de maintenir son indépendance, sa *
* langue et sa foi. Le 15 août, la solennité de l'Assomption est le jour de leur fête Nationale ; *
* le drapeau acadien porte l'image de la vierge de Lourdes. A la dernière " Convention " de 1908, *
* les délégués supplièrent Pie X de créer à Moncton *
* * * *

* un siège épiscopal et d'y faire asseoir un évêque *
 * acadien. Si,—comme tout le fait espérer,—nos *
 * chers compatriotes obtiennent gain de cause, l'a- *
 * venir de la Nation sera, du coup, assuré par la *
 * formation sacerdotale d'une élite de jeunes Aca- *
 * diens, comme par l'établissement de plusieurs col- *
 * lèges d'où sortiront des hommes qui prendront en *
 * main le mouvement de rénovation française en *
 * Amérique. *

* *Catholiques de France, nous ne saurions rester* *
 * *indifférents à une aussi noble cause! Un jour* *
 * *viendra,—et ce jour n'est pas loin,—où, sur les* *
 * *rives du Saint-Laurent, Canadiens et Acadiens for-* *
 * *meront un groupe de quinze millions d'hommes par-* *
 * *lant notre langue. Eh bien! n'est-il pas nécessaire* *
 * *que, dès maintenant, nous favorisions non seulement* *
 * *de nos vœux, mais de toute notre influence, l'héroïque* *
 * *colonie qui veut, non sans raison, garder intacte sa* *
 * *langue—notre langue!—et résister aux manèges* *
 * *plus politiques que religieux d'un parti singulière-* *
 * *ment oublieux de son histoire et de nos services?* *

OSCAR HAVARD.

La découverte du Lac Champlain.

Le troisième centenaire de la découverte du lac Champlain par le fondateur de Québec a été célébré avec beaucoup d'éclat aux Etats-Unis. Le président de la république, M. Taft, les ambassadeurs de France et d'Angleterre, MM. Jusserand et Bryce, les représentants du Canada, l'hon. M. Lemieux, et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. M. Pelletier, les gouverneurs des Etats de New-York et du Vermont, MM. Hughes et Prouty, l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province de Québec, les délégués des associations patriotiques américaines, ceux des principales sociétés franco-américaines, ont donné à ces fêtes un cadre splendide, ont fait de cette manifestation un événement où chacun a pu puiser avec de précieuses leçons d'histoire, des enseignements de grandeur et de tolérance qui devront ouvrir certaines oreilles et faire tomber certaines illusions.

Nos compatriotes des Etats-Unis n'étaient peut-être pas à cette fête en aussi grand nombre qu'ils auraient dû l'être. Il suffit qu'ils y aient été représentés par leurs chefs et nous ne

pouvons exprimer tout le plaisir que nous avons éprouvé à lire sur les programmes les noms de patriotes éprouvés comme l'abbé Chagnon, Hugo A. Dubuque, le Dr Larocque, M. l'avocat Hogue, MM. Caron, Boucher, de Woonsocket, et tant d'autres dont la liste serait trop longue.

C'est qu'à cette manifestation se rattachent pour les Franco-Américains tant de souvenirs, tant d'événements, tant de luttes bien plus jeunes, mais qui viennent de recevoir leur explication dans l'esprit même qui a dominé toutes les fêtes. A Burlington, berceau de la paroisse et de l'école franco-américaines, ce n'était pas trop de la grande mémoire de Champlain, venue exprès sur son "Don de Dieu" consacrer après trois cents ans, dans une apothéose, l'œuvre de civilisation poursuivie par les hommes de notre temps.

Et nous comprenons l'émotion avec laquelle le commandant D'Orsay qui s'inquiétait des tombes françaises laissées à l'Isle Lamothe, a entendu cette apostrophe du Père Prevel : "Les Canadiens-français auront soin des tombes françaises !" On a dû comprendre, en ce moment, qu'au milieu de tout ce passé séculaire autour duquel on chantait des hymnes, régnait encore un présent plein de la pensée des grands gestes d'autrefois, bien plus, tout animé par ceux qui, en Amérique, ont perpétué les œuvres, les traditions et la race de Champlain.

Nous tâcherons, dans un prochain numéro, de réunir en une gerbe les discours qui ont été prononcés pendant cette Grande Semaine française de la vie américaine.

Nous nous contentons aujourd'hui de signaler à nos lecteurs ce nouveau triomphe de Champlain quitte à signaler plus tard les enseignements qui en découlent. Aux Etats-Unis ce travail est déjà commencé et nous ne pouvons mieux terminer cette note qu'en citant les réflexions suivantes, encore chaudes d'émotion, rapportées de Plattsburg et de Burlington par notre ami de Worcester, Mass., M. Alexandre Belisle : (1)

* Si tous nos compatriotes, tant des Etats-Unis *
 * que du Canada pouvaient comprendre toute l'im- *
 * portance de cette série de démonstrations et saisir *
 * l'occasion de s'instruire sur notre histoire, en *
 * lisant et relisant les discours prononcés et les *
 * articles historiques publiés un peu partout, il se *
 * ferait un tel réveil de sentiments et d'amour pour *

(1) L' "Opinion Publique", Worcester Mass.—9 juillet 1909.

* tout ce qui nous reste de souvenirs de l'ancienne *
 * France qu'il renaîtrait chez nous un ardent désir *
 * de se proclamer les fiers descendants de la France *
 * de Henri IV et de Louis XIV. *

* Ah ! quel bien ça fait au cœur d'entendre des *
 * hommes comme Seth Low, Hamilton Wright *
 * Mabie, Elihu Root, le président Taft et les gou- *
 * verneurs rendre hommage aux vertus de nos an- *
 * cêtres, leur ardente foi, leur persévérance à *
 * étendre la civilisation par l'évangile, leur conduite *
 * héroïque dans les dangers comme dans les com- *
 * bats ! *

* Quelles inspirations nous trouverions dans tout *
 * ceci ; que de conversions à la mentalité française, *
 * que de Canadiens-français qui, à Montréal et *
 * même dans la ville de Québec, ce boulevard de la *
 * race française en Amérique, parlent de préférence *
 * l'anglais au foyer, comprendraient la position hu- *
 * miliante que leur font l'oubli, la négligence ou *
 * l'ignorance de leur histoire. *

* Cette révélation des beautés de notre histoire, *
 * venant des descendants des Anglo-Saxons, nos *
 * anciens adversaires, n'est-elle pas de nature à *
 * nous faire rentrer en nous-même et à faire monter *
 * la honte à nos fronts ? *

* Le travail qui résulterait de cette espèce de ré- *
 * surrection nationale française tournerait tout à *
 * notre avantage ; il serait fécond en produisant *
 * une génération de travailleurs intelligents, cons- *
 * cients de leurs forces, fiers de leur passé et mar- *
 * chant le front haut vers un avenir plus brillant, *
 * plus large et plus sûr. *

Un député irlandais ramené au point.

M. T. P. O'Connor, député au parlement anglais, a prononcé à Manchester, devant la " United Irish League " d'Angleterre, un discours où il réclame pour le seul parti irlandais catholique tout le mérite de la lutte qui a été soutenue avec succès en faveur des écoles catholiques. Ce discours a été publié depuis avec joie par la plupart de nos journaux catholiques de langue anglaise, en particulier par le *Canadian Church Extension and Register*, de Toronto, qui, on le sait, ne pêche pas par excès

d'humilité lorsqu'il s'agit d'apprécier le rôle des catholiques irlandais en ce pays. Pourtant, nous n'avons encore eu qu'une partie de cette histoire.

M. O'Connor, auquel, du reste, on ne nie pas le mérite d'avoir fait son devoir comme catholique au parlement anglais, a été rappelé au sens des proportions par le *Tablet*, dans l'entrefilet suivant :

* Le groupe entier des catholiques du Royaume- *
 * Uni a combattu avec tant de fermeté, épaule *
 * contre épaule, et sans la moindre pensée de par- *
 * tisanerie politique, dans la bataille livrée pour *
 * les écoles, qu'il est vraiment regrettable d'en- *
 * tendre M. T. P. O'Connor réclamer, comme il *
 * semble le faire dans les discours que nous rap- *
 * portons ailleurs, le mérite exclusif de toute l'en- *
 * treprise pour l'organisation particulière qu'il *
 * représente. Le " parti parlementaire irlandais *
 * a fait courageusement son devoir et dans des *
 * circonstances particulièrement difficiles, mais *
 * M. O'Connor s'égare au point de s'exposer à être *
 * contredit lorsqu'il affirme que son parti seul a *
 * remporté la victoire. Les députés irlandais ont *
 * combattu le bill de M. Birrell, mais leur opposi- *
 * tion n'en a pas moins été balayée. Le gouver- *
 * nement avait remporté la deuxième et la trois- *
 * ième lecture du bill qui serait infailliblement *
 * devenu loi s'il n'eut été rejeté par les Paires *
 * Unionistes. Sans distinction de parti ou de nation- *
 * alité, les catholiques de tout le Royaume ont *
 * combattu le bill, et assurément c'est assez de *
 * sentir que, soldats d'une même cause, nous avons *
 * vaincu, et que les mérites de la victoire appar- *
 * tiennent à tous." *

Les messieurs du type O'Connor, des messieurs qui prennent beaucoup de galon et de place, ne sont pas inconnus en Amérique où l'Eglise a quelquefois à se flatter mais aussi à se défendre de leur zèle. On les reconnaît à leurs journaux et aux noms pompeux des institutions qu'ils fondent avec l'argent des autres ou tout au moins avec l'argent de tout le monde. Tel l'Université Catholique d'Amérique" qui n'est encore, au dire de plusieurs, qu'un " high school " ordinaire. Tel aussi le zèle

nouveau qui a fait découvrir, à Toronto, aux messieurs du "Canadian Church Extension" une vocation subite pour les missions de l'ouest et pour la grande œuvre de la "construction d'une nation Canadienne."

C'est ainsi qu'à un congrès catholique récent, un de ces messieurs déclarait que les catholiques au Canada se composaient en grande partie de canadiens-français et de catholiques. Il n'a pas dit dans quelles proportions, cela l'eut gêné.

Aux Etats-Unis, à entendre le bruit qu'ils font, on dirait qu'il y a au moins 25 ou 30 millions d'irlandais catholiques; il y en a environ 5 millions sur une population totale de 15 millions de catholiques.

Dans le diocèse d'Ottawa, on les a entendus réclamer l'université d'Ottawa pour leur propre compte. Ils sont 25,000 sur une population de 160,000. Dans le diocèse du Sault Ste-Marie, ils ont réussi à obtenir un évêque de leur race là où ils n'étaient que la plus infime des infimes minorités.

Sans doute, ils sont moins à blâmer que ceux qui se laissent ainsi tondre dans la peau, sans rien dire, sans rien faire, se reposant entièrement sur une providence qui "à brebis tondue mesure le vent" mais qui veut surtout qu'on s'aide.

Le "Tablet" et Sir Wilfrid Laurier.

Le *Tablet*, de Londres, le grand organe des catholiques anglais, a publié la note que voici :

❖	Le Canada envoie à Londres, pour le représen-	❖
❖	ter à la conférence de la défense Impériale,	❖
❖	M. Brodeur, ministre de la marine dans le gou-	❖
❖	vernement canadien. A propos, nous remar-	❖
❖	quons que des rumeurs sont de nouveau mises en	❖
❖	circulation au sujet de la retraite prochaine de	❖
❖	Sir Wilfrid Laurier—rumeurs que la presse de	❖
❖	l'opposition a répandues périodiquement depuis	❖
❖	quatre ou cinq ans et qui commencent à fatiguer.	❖
❖	Sir Wilfrid, il est vrai, pendant sa dernière cam-	❖
❖	pagne, a fait entendre qu'il se retirerait avant une	❖
❖	autre élection. Mais le Parlement actuel a encore	❖
❖	trois ans à vivre, et les augures dans le ciel politique	❖
❖	sont tous favorables. Le Premier Ministre aura	❖
❖	soixante-douze ans lorsque les prochaines élec-	❖
❖	tions auront lieu et il aura été au pouvoir depuis	❖

* dix-sept ans. Et alors, lorsqu'il se rappellera sa *
 * vieille résolution et se proposera de s'y conformer, *
 * le temps de la persuasion sera arrivé et pourra *
 * encore l'emporter. Combien de fois notre *Grand* *
 * *Old Man* fit demi tour pour s'en aller, mais se *
 * retourna pour rester ? Nous en avons tous oublié *
 * le nombre. *

Le Centenaire de Darwin.—“ L'origine des espèces ”.

L'Université de Cambridge (Angleterre) a célébré, dans la dernière semaine de juin, le centenaire de la naissance de Darwin et le cinquantième de son grand ouvrage sur l'“ origine des espèces.”

A cette occasion le fils du savant anglais, Francis Darwin, a réuni en un volume intitulé “Les fondations de l'origine des espèces” les premiers essais qui l'amènèrent à lancer sa théorie de l'évolution. Cela remonte à 1837. L'Université de Cambridge, à part les essais qu'elle a distribués aux savants qui ont pris part à la célébration, a publié un “ programme de la célébration Darwin ” contenant une biographie du savant et de fort intéressantes gravures.

L'Université Catholique de Louvain s'est fait représenter à la fête par un délégué, M. l'abbé H. de Dordelot, qui a lu au Chancelier de l'Université de Cambridge l'adresse suivante :

* L'Université catholique de Louvain est heu- *
 * reuse de se joindre aux autres corps savants du *
 * monde entier, qui viennent témoigner aujourd'hui *
 * leur admiration pour l'illustre naturaliste que *
 * l'Université de Cambridge a eu le grand honneur *
 * de compter au nombre de ses élèves. *

* L'importance du rôle de Charles Darwin pour *
 * le triomphe des doctrines évolutionnistes est si *
 * évident, qu'il serait oiseux de s'arrêter à le faire *
 * ressortir. Il suffit de se souvenir de l'état des *
 * idées il y a cinquante ans et de l'accueil qui fut *
 * fait d'abord à “ The Origin of Species ” par la *
 * plupart des naturalistes et des penseurs. Sous *
 * l'influence de Georges Cuvier, la doctrine de la *
 * fixité des espèces était considérée par la plupart *
 * comme une vérité si fortement établie, que la *
 * théorie des destructions et créations successives *

* d'Alcide d'Orbigny avait été admise presque sans *
* opposition. Bien rares étaient ceux qui, comme *
* notre d'Omalius d'Halloy, comprenaient combien *
* cette théorie est indigne du Créateur. D'autre *
* part, la doctrine de Charles Lyell était loin d'avoir *
* conquis l'adhésion unanime des géologues. Je *
* tiens des contemporains qu'à l'apparition de l'ou- *
* vrage de Darwin, d'Omalius lui-même, tout évo- *
* lutionniste qu'il fut, considéra cet ouvrage comme *
* péchant par excès d' "*actualisme*."

* Cinquante ans sont révolus depuis lors, et, s'il y *
* a encore bien des divergences de vues sur l'import- *
* tance relative des trois modes de variabilité, qui, *
* d'après Ch. Darwin, servent de point de départ *
* et pour ainsi dire d'instrument à la sélection natu- *
* relle, je ne pense pas qu'il existe encore aujour- *
* d'hui des naturalistes qui ne soient convaincus à *
* la fois du fait de l'évolution et de la nécessité de *
* l'expliquer par les lois qui, à l'époque actuelle, *
* régissent le monde organique.

* Pour réaliser cette transformation dans les *
* idées de ses contemporains, il fallait cette puis- *
* sance d'analyse recueillant patiemment des faits *
* innombrables pour les réunir ensuite dans une *
* large synthèse ; il fallait cette dialectique serrée *
* qui caractérise le génie anglais ; il fallait aussi *
* cette loyauté scrupuleuse,—qualité essentielle- *
* ment britannique que Darwin a su réaliser à un *
* si haut degré,—qui loin de voiler les difficultés ou *
* d'exagérer la force des arguments, tient au con- *
* traire à exposer les objections avec autant de sin- *
* cérité, que si des adversaires passionnés ne pou- *
* vaient en faire état. Avoir su conserver cette *
* mesure, malgré les attaques injustifiées dont la *
* théorie de l'évolution fut longtemps l'objet de la *
* part de naturalistes et aussi de théologiens insuffi- *
* samment éclairés, montre que la valeur morale de *
* Darwin était à la hauteur de sa puissante intelli- *
* gence. Aussi était-il digne, sous tous les rapports, *
* d'être choisi pour établir cette vérité, prévue déjà *
* par le génie d'Augustin, que Dieu, en faisant le *
* monde, a mis en lui toutes les forces nécessaires à *
* son épanouissement. Et il ne paraît pas exagéré *
*

* de dire, qu'en nous montrant la création plus *
 * grandiose encore qu'on ne l'avait soupçonné, *
 * Charles Darwin a complété l'œuvre d'Isaac New- *
 * ton ; car, pour tous ceux qui n'ont pas des oreilles *
 * pour ne point entendre, Darwin fut l'interprète *
 * du monde organique, comme Newton fut la voix *
 * pour proclamer que l'univers est une œuvre vrai- *
 * ment digne de ses mains. Et, de ces deux illustres *
 * interprètes de la nature qu'a formés votre glo- *
 * rieuse Université, il est permis de redire aussi *
 * avec le psalmiste : *
 * *
 * Ce n'est pas un langage, ce ne sont pas des paroles, *
 * Dont la voix ne soit point entendue ; *
 * Leur son parcourt toute la terre, *
 * Leurs accents vont jusqu'aux extrémités du monde. *

Un diner littéraire à Paris.

La *Revue hebdomadaire* réunissait, le 7 juin, à l'Elysée-Palace, un grand nombre de ses collaborateurs, en un dîner où s'est rencontrée l'élite du monde littéraire. Dans les grands salons de l'Elysée-Palace, M. Fernand Laudet, directeur de la *Revue*, et M. Georges Gavoty, président du conseil d'administration entourés de tous les membres du conseil, recevaient les invités.

Remarqué parmi les convives :

MM. René Bazin, Maurice Barrès, Paul Bourget, Gabriel Hanotaux, Jules Lemaitre, Raymond Poincaré, Henry Hous-saye, Albert Vandal, somte de Mun, Emile Faguet, de l'Académie française ;

MM. Bertin, Bonnier, Perrier, de l'Académie des sciences ; MM. Georges Picot, A. Leroy-Beaulieu, Lyon-Caen, Joly, Weaschinger, de l'Académie des sciences morales et politiques ; MM. Baudin, sénateur, Paul Doumer, Delafosse, Engerand, Lucien Hubtrt, Xavier Reille, députés ; MM. les généraux Bonnal, Rebillot, Bourelly.

Cent cinquante convives avaient répondu à l'invitation de la *Revue*.

Au dessert, M. Gavoty a ouvert la série des discours en remerciant les invités en termes très heureux :

M. Fernand Laudet a ensuite, dans un discours très applaudi, remercié ses collaborateurs, et fait revivre devant eux l'œuvre littéraire de la *Revue*, pendant l'année qui vient de s'écouler :

* Merci de m'aider à suivre un programme, à la *
 * réalisation duquel tendent nos persistants efforts. *
 * Nous voulons, vous le savez, marcher sur une route *
 * large, très large, afin qu'y cheminant à l'aise les *
 * auteurs et les lecteurs, venus de tant de régions *
 * diverses, vraie route nationale, et non chemin *
 * d'intérêt privé, route agréable aux promeneurs *
 * qui continuera de l'être, chers collaborateurs, tant *
 * que vous lui permettrez de passer par vos jardins. *
 * Donnez-nous toujours de l'ombre et des fleurs, et *
 * des fleurs choisies. *

M. Maurice Barrès, de l'Académie française, a répondu à M. Fernand Laudet, au nom des collaborateurs de la *Revue hebdomadaire*, par le discours suivant :

* *Mon cher directeur*,—Je suis touché de la sym- *
 * pathie qu'une fois de plus vous témoignez à la *
 * jeune Colette Baudoche, et je prie les hommes *
 * d'élite que vous groupez ce soir à votre table, *
 * comme vous faites chaque semaine dans vos som- *
 * maires, qu'ils m'accordent l'honneur d'être leur *
 * interprète et de boire à votre santé aussi bien *
 * qu'au succès de la *Revue Hebdomadaire*. *

* En un rien de temps, vous venez de faire accep- *
 * ter par le grand public cette petite *Revue*, ce livret *
 * alerte que l'on trouve partout, et que l'on glisse *
 * aisément dans sa poche. Il fait fureur. Ne *
 * serait-ce pas que nous y retrouvons un genre dis- *
 * paru et qui jadis avait fait la fortune de nos *
 * grands journaux littéraires. *

* La vie d'aujourd'hui est telle que les quotidiens *
 * sont obligés à réduire de plus en plus la taille et *
 * le nombre des articles. L'information a tout *
 * envahi. D'autre part, les *Revues* plus solennelles *
 * tendent à rechercher de grandes études qu'elles *
 * demandent à des spécialistes. Prise entre ces *
 * deux ennemis, l'ancienne variété, ce genre qu'ont *
 * illustré les Taine et les Renan, avait été en *
 * somme, étouffée. Vous avez revivifié cette morte, *
 * vous nous avez ramené cette exilée. Et tout le *
 * monde s'en félicite. On est heureux de trouver *
 * chez vous du sérieux sans pédantisme et de la *
 * légèreté sans niaise frivolité. *

❀ Ainsi vous rendez un vrai service aux lettres ❀
 ❀ françaises. Ca n'est pas la première fois que les ❀
 ❀ revues ont joué un rôle efficace dans l'histoire de ❀
 ❀ notre littérature. Tenez, mon cher Laudet, je ❀
 ❀ vous propose un sujet d'article. Ne croyez-vous ❀
 ❀ pas qu'il y aurait un curieux chapitre d'histoire ❀
 ❀ littéraire à écrire sur le rôle des périodiques dans ❀
 ❀ notre littérature depuis un siècle ? Vous me ❀
 ❀ faites signe que vous acceptez ma copie ? Vous ❀
 ❀ ne la laisseriez pas passer : il y serait trop ques- ❀
 ❀ tion de vous. ❀

❀ Mais pourquoi ne parler que de littérature ? ❀
 ❀ Vous avez des titres plus excellents à nos félici- ❀
 ❀ tations. En effet, ce qui est très intéressant chez ❀
 ❀ vous, s'est qu'étant si moderne, si nouveau, tou- ❀
 ❀ jours à l'affût des indications, vous êtes en même ❀
 ❀ temps traditionnel. Vous vous souvenez d'avoir ❀
 ❀ servi la diplomatie française, et dans ce poste que ❀
 ❀ Chateaubriand avait occupé, vous avez gardé de ❀
 ❀ ce passage le sens profond des nécessités natio- ❀
 ❀ nales. Le caractère et l'esprit de votre direction, ❀
 ❀ votre fidélité française, votre patriotisme nous ❀
 ❀ rendent chère la *Revue*. Nul de vos collaborateurs ❀
 ❀ ne vous demande qu'elle soit d'aucun parti, mais ❀
 ❀ si nous l'aimons, si nous nous réjouissons de sa ❀
 ❀ prodigieuse réussite, si nous buvons à sa prospé- ❀
 ❀ rité et à votre santé, mon cher directeur, c'est ❀
 ❀ que vous demandez à tous vos collaborateurs de ❀
 ❀ songer aux intérêts spirituels de la France. ❀

Les Conciles provinciaux.

“ Déjà notre vieille ville de Québec a eu le spectacle édifiant et le bienfait très apprécié de sept Conciles provinciaux. Tous ont produit les plus consolants résultats.

“ Le premier de ces Conciles fut tenu en 1851. A cette époque, il n'y avait qu'une province ecclésiastique, comprenant les diocèses de Québec, de Montréal, de Kingston, d'Ottawa et du Nord-Ouest, et ayant pour métropole l'Eglise de Québec. Bien que les diocèses de Charlottetown, de Halifax, du Nouveau-Brunswick et d'Arichat ne fissent pas partie de notre Province, ils y avaient cependant été annexés, pour les fins conciliaires, en vertu d'une bulle pontificale de 1844, et les Ordinaires de

ces diocèses furent convoqués au Concile. (1) On peut donc dire que notre premier Concile provincial groupa autour du Métropolitain de Québec tout l'épiscopat canadien.

“La province ecclésiastique de Halifax fut créée peu de temps après, et les trois Conciles suivants, tenus en 1854, 1865 et 1869, réunirent tous les évêques du Canada, moins ceux des provinces maritimes. Les trois derniers Conciles provinciaux eurent lieu en 1873, 1878 et 1886. Les seuls évêques de la province civile de Québec y prirent part, les Eglises de l'Ontario et du Nord-Ouest ayant été constituées en provinces indépendantes.

“L'Eglise canadienne jouit maintenant d'une organisation à peu près complète. L'autorité religieuse y est répartie entre 34 archevêques, évêques, vicaires et préfets apostoliques. On y compte 8 provinces ecclésiastiques, 29 diocèses régulièrement constitués, 3 vicariats et 2 préfectures apostoliques. Cette Eglise couvre un territoire immense qui s'étend d'un océan à l'autre et où vivent près de trois millions de catholiques de races et de langues différentes. Chaque année, l'immigration nous apporte de nouveaux éléments, auxquels il faut procurer les bienfaits de la foi en les faisant entrer dans les cadres réguliers de l'administration ecclésiastique.

“Des développements aussi rapides et une aussi vaste organisation causent aux pasteurs des âmes une sollicitude toute particulière. Il importe que, en s'organisant et en se dilatant, l'Eglise garde intactes l'unité de la foi et l'intégrité des mœurs. Il faut aussi que sa discipline trouve dans des applications uniformes la vigueur dont elle a besoin pour s'imposer et se maintenir. Voilà pourquoi, N. T. C. F., on a pensé que l'heure était venue de tenir un premier Concile plénier, qui grouperait tous les chefs de l'Eglise canadienne, et leur fournirait l'occasion de délibérer, sous la conduite de l'Esprit-Saint, sur les meilleures mesures à prendre pour assurer à notre pays une vie religieuse intense et féconde.” (Mandement de Sa Grandeur Mgr Bégin, à l'occasion du Premier Concile Plénier du Canada.)

Mgr O'Connell jugé par lui même.

S'il faut pardonner beaucoup au jingoisme américain à cause des qualités précieuses qu'il cache sous des dehors un peu bruyants, il faut bien davantage se montrer indulgent pour cet autre esprit qui en est découlé et qui est devenu le trait caracté-

(1) Le diocèse de Terre-Neuve n'avait été détaché de la province de Québec que le 8 octobre 1850.

téristique d'un élément que l'on désigne déjà aux Etats-Unis sous le nom d'ultra-américain. Cet élément se paye surtout de mots, mais il le fait avec un tel aplomb qu'à entendre certains discours, qu'à approfondir certaines théories, les soldats de Washington eux-mêmes se demanderaient s'ils ne sont pas " les étrangers " dans cette république qu'ils ont fondée.

C'est la pensée qui m'est venue, un soir, non pas " en entendant chanter le *rossignou* ", mais en lisant le compte rendu de la manifestation dont l'archevêque de Boston a été l'objet à son retour de Rome et qui coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il se rencontre de ces coïncidences heureuses dans la vie des grands hommes !

Nous avons retrouvé dans les cinq ou six colonnes de petit texte consacrées à cet événement par le *Boston Herald*, une foule de vieilles connaissances que nous pourrions appeler aujourd'hui la " Légion Laudatrice " du métropolitain de Boston. Un certain Pio de Luca lui-même, dont nous avons entendu parler dans l'Etat du Maine, y est allé pour sa part.

Nous avons recueilli, en passant, le témoignage splendide rendu aux catholiques du diocèse par la présence des autorités civiles de l'Etat et de la ville.

Mais nous avons été tout particulièrement frappés par certains passages du discours prononcé par Mgr O'Connell lui-même en réponse à l'adresse que lui a lue son nouvel auxiliaire au nom du clergé. L'archevêque de Boston a refait lui-même son panégyrique et d'une façon qui a dû jeter quelque froid dans l'âme de ses auditeurs. Par exemple, écoutons ceci :

✱	J'ai été ordonné dans la cathédrale de Rome	✱
✱	par le vicaire du Pontife Suprême, Léon XIII ;	✱
✱	par la même autorité j'ai été appelé dans la Ville	✱
✱	Eternelle pour y diriger notre collège national ;	✱
✱	c'est encore elle qui m'envoya gouverner le siège	✱
✱	de Portland. Par Pie X, glorieusement régnant,	✱
✱	j'ai été envoyé à la Cour du Mikado comme son	✱
✱	envoyé personnel et de ses propres lèvres j'ai	✱
✱	appris mon élévation à mon poste actuel ; et ici,	✱
✱	sur mon cœur, je porte la croix qu'il m'a donnée	✱
✱	de ses propres mains à l'anniversaire de mon ordi-	✱
✱	nation, comme gage—je cite ses propres paroles—	✱
✱	de sa très particulière affection.	✱

Le distingué prélat voit dans cette longue suite de succès et

de faveurs le signe des desseins de Dieu et la marque d'une mission providentielle, puis il ajoute :

* A Dieu et au Saint Siège je dois tout ce qui *
 * m'est arrivé comme prêtre et comme évêque. *
 * Ma dette est assurément grande, mais je me *
 * réjouis aujourd'hui que cette dette je ne la doive *
 * qu'à eux seuls. Une autre pensée m'apporte *
 * force et consolation. Je puis dire ici aujourd'hui, *
 * et je puis le dire à la face de l'univers dans le sens *
 * le plus large du mot, que pendant ces 25 années, *
 * quelles que fussent mes faiblesses, je n'ai jamais *
 * encore reçu le plus petit ou le moindre signe de *
 * désapprobation, de réprimande ou de désaveu de *
 * la part de ceux auxquels seuls j'étais responsable *
 * après Dieu ; non seulement cela, mais bien plus, *
 * chaque promotion, chaque avancement m'est *
 * arrivé de mes supérieurs ecclésiastiques comme *
 * une preuve que mon travail recueillait une joyeuse *
 * approbation partagée par le chef suprême de *
 * l'Eglise. *

Comme on le voit, les positions étaient nettement tranchées. Ceux qui en doutaient ont pu s'en convaincre quand les quelques centaines de prêtres réunis à Boston pour la fête, se sont vu refuser la paternelle hospitalité que leur faisait si large le regretté Mgr Williams. Mais ce n'est là qu'un incident peu intéressant.

Bien autre est ce besoin auquel a cédé le distingué prélat de dire "à l'univers", mais surtout à sa province, que, ne devant rien à personne, il ne relevait que du Pape et de Dieu. Beaucoup verront dans cette déclaration un avertissement et un cri de triomphe à l'adresse de ceux qui voyaient dans son arrivée à Boston "un malheur pour le catholicisme dans la Nouvelle-Angleterre" et qui l'ont dit ouvertement.

Egalement significative, mais pour d'autres, est cette affirmation de l'évêque que pas une fois depuis 25 ans il n'a encouru le blâme des autorités romaines mais que de plus, sa politique avait reçu l'entière adhésion du chef de l'Eglise, et qu'il fallait voir la main divine dans les succès nombreux qui ont marqué sa carrière ecclésiastique.

Nous le croyons volontiers, tout en notant que ses paroles dépassent sans doute sa pensée et qu'en exaltant ainsi son œuvre apostolique il nous a tout l'air de forcer la main du Saint-Esprit. Et les 95,000 catholiques franco-américains du

Maine seront de notre avis. Ce n'est pas à ces gens-là qu'on fera croire qu'en lui donnant une croix pectorale comme souvenir d'anniversaire, ou même comme marque d'affection, le Saint-Père a sanctionné toutes les misères, approuvé toutes les ruines que l'archevêque de Boston a accumulé dans le diocèse de Portland, et la tradition d'injustice et d'arbitraire que son successeur y maintient après lui, avec la même rigueur sinon avec le même talent. Qui le croira même dans ce diocèse de Boston qu'il fait déjà gémir sous sa botte et où il fait oublier cette humilité sainte et paternelle avec laquelle les grands de l'Eglise aiment encore à s'appeler les "serviteurs des serviteurs de Dieu" ?

Le droit survit aux fortunes les plus étranges et ce ne peut pas être une gloire complète que celle qui est impuissante à faire oublier les larmes que l'on a fait verser, à étouffer la voix de ceux que l'on a fait souffrir injustement. Et c'est déjà un commencement de rétribution que cette pensée de provocation ou d'excuse qui se mêle à chaque triomphe et fait dire aux uns : "Je ne vous dois rien", et aux autres : "Je vous écrase".

Que ce soit dans le ton de notre siècle, passe, mais les rois de notre temps comme ceux d'autrefois, trouvent encore des gens pour leur dire : "Sire, vous parlez trop !" Il n'y a que l'Eglise, en somme, qui n'ait pas cessé de porter dans le monde avec ses dogmes, son enseignement, sa discipline, sa morale, le cachet divin d'une éternelle jeunesse. Bien trompés seront ceux qui songent à la rajeunir ou à l'éblouir par la hardiesse d'entreprises ou de méthodes nouvelles. Sa vieille tendresse maternelle ne cessera pas, quoi qu'on en dise, d'envelopper dans une même affection pasteurs et fidèles afin de rendre plus étroits les liens qui réunissent les membres de sa grande famille. Lancée, sur la parole du Maître, à la conquête des âmes, ce sont les âmes qu'elle demande, ce sont les âmes qu'elle recherche. Et parmi les ouvriers qu'elle affectionne "plus particulièrement" il faut aussi compter ceux qui lui arrivent les pieds poudreux mais les bras chargés d'œuvres. Et nous nous demandons si la création de 50 paroisses franco-américaines dans le diocèse de Boston—et cela est possible—n'eut pas impressionné Rome tout autant que de voir un évêque irlandais-américain entouré de la fastueuse et ridicule mise en scène d'un prince oriental.

La Fédération des sociétés nationales.

A l'occasion du 75ème anniversaire de l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, on a mis à exécution un nouveau

projet de fédération des sociétés canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis. Et voici ce qu'en dit un des promoteurs du projet dans le *Collier's* du 10 juillet :

* Le Canadien-Français a quelque peu l'habitude *
 * de la fédération. Il l'a votée une première fois en *
 * 1874. Il la vota une deuxième fois en 1884. Il *
 * la vota encore une fois à Chicago en 1892. En *
 * cherchant bien dans son histoire, on trouverait *
 * probablement trois ou quatre autres occasions où *
 * il proclama, avec force considérants, que l'union *
 * des forces était la seule condition du salut. Mais *
 * pour s'unir il faut d'abord une raison de s'unir, *
 * et il faut ensuite la ferme volonté de s'unir ; et *
 * les hommes de 1874, de 1884 et de 1892 n'étaient *
 * pas assez convaincus de la nécessité de l'union *
 * pour la vouloir sincèrement. Ils tenaient trop *
 * aux partis politiques pour créer sur un autre ter- *
 * rain un organisme capable de penser et d'agir *
 * pour la race. La génération actuelle a des am- *
 * bitions plus précises, dont il sera intéressant d'ob- *
 * server le développement. En tant que le Canada *
 * est concerné si la future confédération comprend *
 * bien ses intérêts, elle ne s'attardera pas à de *
 * stériles récriminations contre les défaites fatales *
 * comme l'éboulement d'une terre mangée par les *
 * eaux ; elle emploiera ses forces à des œuvres *
 * positives, pour faire du Canada français un foyer *
 * de vie intellectuelle, économique et sociale digne *
 * de l'admiration et de l'envie du reste du pays. *
 * Un droit constitutionnel ne vaut que par la force *
 * ou l'influence qui le fait respecter ; la seule ma- *
 * nière, pour le Canadien-Français d'assurer le res- *
 * pect de ses droits constitutionnels, c'est de prou- *
 * ver à ses concitoyens anglais, par des œuvres *
 * éclatantes, ce que tout Canadien éclairé sait déjà, *
 * savoir, que sa langue et sa religion ne sont pas un *
 * obstacle au progrès général, mais qu'il sait en faire *
 * des sources de grandeur intellectuelle et morale *
 * pour la patrie commune. *

Le temps seul dira quel succès attend ce réveil de l'énergie nationale. Nous faisons, pour notre part, des vœux pour que ce succès soit complet. Mais il reste bien encore à savoir si

dans la fédération nouvelle il n'est pas déjà entré trop d'organisations dont l'influence jusqu'ici s'est bornée à donner un ton particulier à nos manifestations nationales mais qui, en dehors de ce champ d'action pourtant très limité, ont toujours fait preuve d'une inaction proverbiale. Il a fallu cinquante ans à nos compatriotes des États-Unis pour former une fédération durable et encore n'a-t-on pu la former qu'en groupant les intérêts nationaux avec les intérêts plus intimes de la famille si bien représentés par l'association de secours mutuels. Ces intérêts se retrouvent fort heureusement dans la fédération canadienne et nous comptons bien qu'ils vont entraîner tous les autres. On ne démontre plus la nécessité de l'union pour le grand œuvre de l'expansion nationale. Ou plutôt on la démontre toujours depuis tant d'années que la Saint-Jean-Baptiste nous ramène programmes et discours qui, d'après le mot de Drumont "éveillent surtout dans la foule les impressions de harangues éloquentes et vaines déjà entendues, d'efforts déjà faits, de tentatives déjà essayées, d'une heure déjà passée."

Mais puisque tout cela va changer et que l'on est résolument entré dans une ère d'action plus pratique et plus vivante, nous n'insistons plus.

Les jeunes franco-américains.

Le deuxième congrès annuel de l'Association catholique de la jeunesse franco-américaine a eu lieu les 11 et 12 juillet, à Woonsocket, R. I. Et les journaux nous apprennent que ce congrès a remporté un succès complet. Nous en félicitons très cordialement nos jeunes amis tout en leur faisant part des vœux très sincères que nous formons pour le succès de leur association. Sous la direction sage et patriotique de leur vaillant aumônier, M. l'abbé Graton de Pawtucket, grâce au zèle ardent de ses officiers et de ses membres, cette jeune association est assurément appelé à jouer un rôle brillant parmi nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre. C'est un rempart de plus élevé contre les tendances assimilatrices et devant cette jeunesse, devant cet avenir qui se lève bien des espoirs de fusion devront tomber. Les jeunes franco-américains viennent de reculer singulièrement les horizons que certains esprits novateurs cherchaient à resserrer sur l'avenir de leur race. Voilà, certes, de la bonne besogne, et de la besogne qui arrive à son heure.

Adolescens, surge.

Léon Kemner.

La veille du Bonheur

CONTE

Ah ! pensa Jacques Vital, une lettre d'elle !

Parmi l'amas d'enveloppes que le garçon du journal lui tendait, il reconnaissait du premier coup d'œil l'écriture haute, fière, les caractères d'imprévu et de chimère, les lignes d'Elle.

Quand, il y avait trois ans déjà, on lui avait remis la première—comme cette fois-ci, parmi d'autres,—son regard avait été frappé, guidé vers le mystère de ces signes légers, de cette âme des lettres qui montait vers lui dans la brume violette de l'encre. Et, après cette enquête rapide, cette pesée, cette flairée particulière à l'homme devant l'inconnu de l'enveloppe—les femmes la déchirent, elles, brusquement, plus curieuses, moins défiantes,—il avait été conquis du coup par la simplicité, la naïveté digne et franche du sentiment qui venait à lui.

On le lisait, on le suivait depuis longtemps ; ses articles et ses livres étaient attendus, désirés parce qu'ils révélaient toujours une qualité d'âme, signifiaient des idées sinon pareilles, du moins correspondantes. “Certains écrivains, disait-on, pouvaient, devaient remplacer dans certaines circonstances ces admirables *directeurs de conscience* qui, au XVII^e siècle, manièrent et régirent si heureusement l'esprit du temps, l'esprit des femmes. Leur subtilité même en faisait d'heureux casuistes, d'habiles connaisseurs en caractères, les disposait à comprendre les variations infinies et délicates d'une mentalité féminine.”

Vital avait tourné la page, le mot de mentalité le choquant par sa pédanterie ; mais la fin de la lettre était d'une grâce si fraîche qu'il avait souri, désarmé.

Et, à son grand étonnement à lui-même, quelques jours plus tard, il avait répondu aux initiales données, L. F. L'inconnue, discrètement, après s'être fait attendre un peu, remerciait, touchée, heureuse.

Il y avait trois ans que cette correspondance se poursuivait.

Peut-être, au début, y avait-il un peu de “littérature” en tout cela ; il n'est pas bien sûr que Jacques n'ait pas fait recopier, avant de les expédier, quelques-unes de ses lettres

avec l'économique et pratique pensée d'un roman en train de s'écrire tout seul ; mais bientôt il céda au charme impersonnel, désincarné de L. F., et cette " copie " désintéressée devenait pour lui la plus précieuse vacance au milieu de l'énorme labeur.

Tantôt elle lui commentait ses contes ou ses livres, indiquant d'une plume légère ce qu'elle aimait mieux, ce qu'elle aimait moins, disant les pourquoi, avec une justesse inouïe ; elle devenait ainsi la voix du public, une voix sans visage et sans nom, elle personnifiait le vague murmure, l'infinitésimale sensation par quoi l'écrivain est averti d'avoir plu ou déplu. D'autres fois elle parlait d'elle, sollicitait un conseil, souhaitait une opinion. Dans ces cas-là elle mettait son âme à nu, une petite âme très compliquée et très simple, faite de sensations plutôt que de pensées, curieuse et distraite, pratique et sentimentale, volontiers attachée d'ailleurs à s'analyser et à s'expliquer par une sorte de fatuité intellectuelle qui est assez commune chez les femmes.

—C'est une brave petite bourgeoise inoccupée, à qui manque un confesseur, disait le psychologue à ses heures moroses.

Car il ne savait rien d'elle, pas même de sa personne physique ; seulement cette phrase hypocrite un jour glissée : " Moi qui ne suis pas trop laide, dit-on." Jacques savait aussi qu'elle était veuve : il l'imaginait vivant une existence chaste, nette, réglée, dans une maison propre et bien cirée ; il aimait à la créer dans ses rêves.

Jacques Vital éparpilla du pouce le paquet de lettres sur les coussins du fiacre qui l'emportait : des enveloppes jaunes à entêtes, des bleues aux adresses élégantes, des enveloppes fanées aux souscriptions maladroites et grossières ; sans ouvrir il reconnaissait : offres de fournisseurs, tentatives d'aventurières, injures d'anonymes... pourtant, par acquit, il rompit les angles, parcourut les missives. Une seule l'intéressait, il la regardait plus souvent à mesure que le tas décroissait, goûtant un plaisir dans son impatience matée de la lire. La voiture passait sous les arbres de l'avenue Gabriel, une fraîcheur verte faisait place à la sécheresse brûlante des rues et des places ; il respira, regarda le ciel voilé d'arbres, les arbres éclairés de ciel, huma une gorgée heureuse...

Il lisait :

" Oui, j'ai compris votre dernier livre et son titre si triste, la *Veille du Bonheur* ; je sais que tous ou presque tous nous croyons toujours être à cette veille-là et que nous n'en attei-

gnons jamais le lendemain . . . peut-être bien heureux encore d'avoir au moins gardé l'illusion ? Il me semble, et surtout depuis vos dernières lettres, que ce roman a été un peu écrit pour nous, d'après nous, et cela me rend si fière et me met si haut à mes yeux d'être pour si peu que ce soit quelque chose dans votre œuvre !

“ Je voudrais vous poser une question : si Rodolphe de Montal avait rencontré Madeleine avant son mariage au lieu de ne la connaître que deux ans après, croyez-vous que leur vie n'aurait pu être changée ? croyez-vous qu'ils n'auraient pu conquérir ce *lendemain du bonheur*, insaisissable suivant vous ? Il y a, beaucoup plus que vous ne le pensez, une parité de situation entre ces personnages de votre roman et nous, personnages de la vie. Au moment de prendre une décision grave et irrévocable, je voudrais faire enfin tomber ce voile à travers lequel nous nous parlons depuis trois ans . . . Le voulez-vous aussi ? Il m'a semblé lire ce désir à travers les lignes de vos dernières lettres.

“ Mon Dieu ! comment régler les formes de cette rencontre ? Il faut bien que ce soit terriblement banal, puisque vous ne me connaissez pas de vue. Enfin ! . . . Voulez-vous vous trouver demain, à neuf heures du soir, au pied du cheval de Marly de droite, dans l'avenue des Champs-Élysées ? Je tiendrai à la main une petite botte de roses et j'aurai une robe bleue. Vous, vous n'aurez pas besoin de signe, puisque je vous connais par vos photographies : pourtant piquez votre boutonnière d'une fleur pareille, afin que nos bouquets du moins se saluent.

“ Voulez-vous, ami ? ”

* * *

Jacques Vital s'habillait avec lenteur ; en brossant ses cheveux devant sa glace, il considérait son visage vieilli, fatigué de travail et de pensée, ses traits détendus par les découragements, tirés par les luttes, notait le pli amer et désenchanté de sa lèvre. Et derrière lui, comme un fantôme, passait et disparaissait sa figure de souvenir, sa face éclairée et ardente d'autrefois. Il songeait que, par coquetterie ou par insouciance, il ne s'était pas fait photographe depuis longtemps : les portraits de lui qu'on donnait retardaient au moins de dix ans.

— Si elle ne m'a jamais vu autrement, je ferai bien de mettre la rose.

Il sépara une fleur de la petite botte apportée par son domes-

tique, l'éleva en l'air. C'était une rose-thé d'une langueur fragile : quelques pétales tombèrent.

Jacques reposa la fleur avec un sourire.

—La vulgaire prudence, murmura-t-il ; restons anonyme.

Il sortit ; l'air était doucement lumineux, comme si des élans mourants de soleil palpaient encore dans l'étendue ; malgré le bruit criard des cafés-chantants sous les arbres et le grondement des autos sur la chaussée, le silence suprême de la nuit dominait dans les sombres allées ; les branches étaient lourdes du sommeil des oiseaux. Pourtant l'ombre s'ouvrait, poussant devant lui des couples, des toilettes claires de femmes, des silhouettes d'hommes plus sombres. Tout à l'heure peut-être ils seraient un de ces couples, le bras de l'amie inconnue frémirait sur sa manche. Pourquoi, comme dans les romans, cela ne se terminerai-t-il pas plus tard par un mariage ? N'était-il pas libre, presque riche ?

Il s'approchait du piédestal, et sa démarche se fit plus courte et plus ramassée ; Jacques distinguait sur la blancheur de la pierre une longue et fine attitude penchée, la souple et naïve attente d'une femme aux traits vibrants. A la lueur des électrophanes, une nuance dorée de cheveux vint à lui, et des yeux de délices brillèrent.

—Mon Dieu ! qu'elle est jolie !

Il était dans l'ombre et elle ne pouvait pas le distinguer ; immobile, il s'enivra de cette image.

Mais quelqu'un dépassait l'angle obscur, s'avavançait dans la clarté. Jacques Vital vit l'inconnue tressaillir et se lancer... il y eut une rencontre brusque, presque un heurt, un moment d'hésitation, elle murmura :

—Pardon, Monsieur, je me trompais...

Le passant, après un salut, s'éloignait ; l'écrivain, d'un coup d'œil, vit un jeune homme aux traits heureux, à la boutonnière fleurie d'une rose.

—Elle l'a pris pour moi.

Un moment il séjourna dans l'ombre, sentant le bonheur à toucher, toute une nouveauté de joie et d'amour offerte, la possibilité des recommencements... du bout des doigts surnois il jeta un baiser à l'inconnue :

—Il vaut mieux faire souffrir une illusion que de la faire déchoir.

Jacques s'effaça, s'absorba dans l'ombre...

Vieux articles et vieux ouvrages

La question des nationalités et des langues aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord considéré dans ses rapports avec le choix des curés et des évêques.—Mémoire adressé à Sa Sainteté Pie IX, aux Eminentissimes Cardinaux et à leurs Conseillers. (1906.)

XVII

SOMMAIRE. — *Objection* : Ne vaut-il pas mieux aider à l'accomplissement d'une chose désirable et inévitable ?

Réponse : Même en admettant ce *suppositum*, on ne peut admettre la déduction pratique des adversaires, vu qu'elle produit les mauvais effets décrits.

Mgr Racine dit : Ne heurtez pas les sentiments de la génération présente ; conservez sa foi, afin que les générations qui suivront, bien que parlant l'anglais, professent encore le catholicisme. — Tant que l'émigration sera aussi considérable qu'aujourd'hui, il y aura toujours une masse de nouveaux arrivés qui ne sauront pas l'anglais.

Mais on peut nier que l'américanisation *complète* soit chose inévitable et désirable. — Les faits narrés à la fin de l'adresse de Cahensly, montrent qu'elle n'est pas inévitable. — Diverses considérations pédagogiques prouvent qu'elle n'est pas désirable. A cause de relations mystérieuses entre la langue d'un peuple et son esprit, l'enfant et l'adulte se développent mieux par son moyen. Certains usages sont comme une partie des races et aident à leur vigueur intellectuelle et morale. L'étude de la langue maternelle produit dans le cas les effets de l'étude du latin et du grec de nos collèges ; c'est une gymnastique intellectuelle et un moyen de communication avec de grands écrivains.

Mgr Montgomery dit : La question des langues s'arrangera d'elle-même, elle suivra son cours naturel. — Enseignez l'allemand à vos enfants, mais aussi l'anglais.

Les Irlandais ont commencé à rétablir la langue gaélique ; en Irlande, beaucoup d'efforts sont faits à cet effet et avec très grand succès ; l'établissement d'une chaire de gaélique à l'Université catholique de Washington et d'autres faits montrent qu'aussi là on a commencé. — Les raisons qui inspirent ce mouvement sont celles des Allemands, des Canadiens-Français, etc., qui veulent conserver leur langue.

Les adversaires diront, peut-être : Mais de ce qui doit se faire par la force des choses, de ce qui, de votre propre aveu, rendrait la desserte des paroisses plus facile, ne vaut-il pas mieux aider l'accomplissement ?

La réponse à cette objection n'offre pas grande difficulté. Même en admettant que l'américanisation *complète* soit chose désirable et inévitable, on ne peut admettre la déduction des adversaires. En effet, cette déduction appliquée à la pratique

produit les mauvais effets qui ont été décrits. Et c'est surtout dans les commencements que les dangers sont plus grands. Entendons comment Mgr Racine (op. cit., p. 11), répond à cette objection :

“ N'allez pas plus vite que l'évolution naturelle des idées. D'ici là, en ne heurtant pas imprudemment les sentiments de la génération présente, en se pliant à ses goûts, conservez sa foi, afin que cette seconde ou cette troisième génération qui, d'après quelques-uns, doit nécessairement parler l'anglais, professe encore le catholicisme. Dans tous les cas, tant que l'émigration du Canada aux Etats-Unis durera sur une échelle aussi considérable qu'aujourd'hui, il est impossible d'amener la masse de la population canadienne à parler l'anglais. Réussiriez-vous à angliciser la jeune génération, vous resteriez toujours en face des personnes âgées et des nouveaux arrivants ; et le problème à résoudre serait toujours à recommencer, avec les mêmes difficultés, avec les mêmes dangers pour la foi. Allons, sachons prendre les choses comme elles sont, laissons à l'avenir ses énigmes, et pour le moment employons les moyens les plus efficaces pour sauver les âmes.”

J'ai dit même en admettant que l'américanisation complète soit chose désirable et inévitable, car on peut nier l'un et l'autre. Qu'elle n'est pas inévitable, le prouvent les faits narrés vers la fin de l'adresse de Cahensly (p. 45). Voyons si elle est désirable. Il est bien entendu que nous parlons de l'américanisation complète : n'employant que l'anglais pour tout, supprimant dans les écoles l'enseignement de l'allemand, du français, etc., et leur usage à l'église et au foyer paternel ; quant aux mœurs, fondant si bien plus de dix races diverses dans le moule américain-irlandais, qu'on ne pourra plus voir de différence.

Telle chose, outre qu'elle est impossible, n'est nullement désirable, car elle est opposée au bien-être intellectuel et moral des membres de la grande République. Il existe des relations très profondes entre la langue d'un peuple et son caractère, sa manière de concevoir les choses, etc. ; l'enfant qui, d'après les lois de l'hérédité, est semblable à ses ascendants, se développe mieux, plus complètement et plus normalement, avec la langue maternelle.

Pour l'adulte, la langue maternelle est le grand moyen qui le met en communication avec les autres hommes ; si vous lui ôtez ce moyen pour le remplacer par un autre moins adapté... vous comprenez ce qui doit s'ensuivre. Et certains usages sont comme une partie de certaines races ; ils aident à leur

vigueur intellectuelle et morale ; enlevez ces usages et remplacez-les par d'autres qui ne pourront immédiatement devenir habitudes, qui ne sont pas d'accord avec le caractère de cette race, et vous aurez nuï énormément à ces gens.

Nous faisons apprendre le latin et le grec dans nos écoles à ceux qui veulent embrasser une carrière libérale ou simplement développer normalement leurs facultés. Pourquoi ? D'abord comme gymnastique intellectuelle, ensuite pour les rendre capables de se mettre en communication avec les auteurs qui ont écrit dans ces langues. Ces mêmes raisons valent pour l'étude de l'allemand, du français, etc. Sur les aspects pédagogiques et sociaux de la question, voyez, entre autres, dans *The Review* de St-Louis (19 mai 1904), un article écrit par le Prof. H. M. Ferren et reproduit là ; il est intitulé *The bane of monolingualism* (Les détriments du monolinguisme). Voyez aussi l'article dans *The Fortnightly Review* (1 nov. 1905), intitulé : *The gaelic movement and the language question* (Le mouvement gaélique et la question des langues) ; également celui qui a le même titre dans la même revue (1 février 1906), pris du *Republic* de Boston (1).

Concluons par les paroles de Mgr Montgomery, archevêque-coadjuteur de San Francisco, rapportées dans *The Review* (24 septembre, 1903, p. 575) :

(1) Il faut dire ici quelque chose de ce mouvement gaélique, qui montre combien le système que nous défendons est d'accord avec la vérité et que les Irlandais, qui ne sont pas ultra-Américains, commencent à dire tout à fait la même chose que les Allemands, les Canadiens-Français, les Polonais, etc. Les Irlandais durent abandonner leur langue propre, nommée langue gaélique, et adoptèrent celle de leurs vainqueurs et persécuteurs. Ils commencent à comprendre que ce fut un grand mal, et il y a, depuis quelques années, un grand mouvement pour le rétablissement de cette langue aux Etats-Unis et surtout en Irlande. Le *Western Catholic* de Chicago du 16 janvier 1904 (article de l'Irlandais Patrick J. Haltigan), rapporte que " la langue gaélique en Irlande est maintenant enseignée dans toutes les écoles, que son étude est encouragée par l'épiscopat et le clergé, aidée par la Ligue gaélique et d'autres institutions patriotiques, poussée en avant par l'ordre enseignant des Frères irlandais des écoles chrétiennes, qu'elle est parlée par presque tout le monde et même récemment reconnue officiellement par le Gouvernement anglais ".

Une chaire de langue gaélique a été établie à l'Université catholique de Washington, et divers autres faits montrent que le mouvement a commencé également aux Etats-Unis. Les raisons apportées pour ce mouvement sont à peu près les mêmes que celles qu'apportaient ou apportent les Allemands, les Polonais, les Canadiens-Français, etc. Ce mouvement, produira certes plus que tous les articles écrits et tous les mémoires présentés au St-Siège sur la question, par les Allemands, les Polonais, etc.; mais, en attendant, plusieurs évêques irlandais-américains suivent le système qui a été décrit et rejeté.

“ Dans certaines parties des Etats-Unis, on a fait beaucoup de bruit à propos des Allemands qui veulent que leurs enfants apprennent l’allemand. Nous pouvons dire brièvement que la question des langues dans ce pays s’arrangera d’elle-même, pourvu qu’on la laisse tranquille. Dans certaines choses plus on se hâte, plus le tout va mal : la question des langues est de ce nombre. Elle est soumise aux lois de la nature et elle suivra son cours, si les gens la laissent en paix. Je vous assure, mes chers frères, que je ne puis comprendre un père ou une mère qui ne désireraient pas voir leur enfant apprendre leur propre langue. Nous vivons dans un pays qui doit nécessairement devenir un pays de langue anglaise, c’est un fait. L’anglais deviendra la langue de ce pays et aucune puissance humaine ne peut empêcher cela. C’est pourquoi il est avantageux pour vos enfants d’apprendre l’anglais. Ils ne doivent être inférieurs à personne, par suite de leur incapacité à parler l’anglais, qu’ils devraient apprendre parfaitement. — Donc, je dis qu’on ne devrait pas agiter la question des langues, qu’on laisse les choses suivre leur cours naturel : elles ne doivent pas être forcées, mais avoir leur croissance spontanée. Il est tout naturel que vous vouliez que vos enfants parlent allemand en famille, et je ne trouve rien de répréhensible en cela.”

XVIII

*SOMMAIRE. — Objection :—*Vous vous contredisez. Malgré les grands dangers provenant, d’après vous, de la connaissance de la langue anglaise, vous la faites apprendre aux enfants et même aux adultes.

*Réponse :—*Il y a dans la vie des nécessités impérieuses dont il faut tenir compte ; et ce n’est pas la connaissance de la langue anglaise en soi qui est dangereuse, mais cette connaissance dans des circonstances spéciales de milieu : absence de prêtres connotationaux, lecture des productions délétères, etc. — Or ces circonstances sont beaucoup modifiées dans le système que tâchent de suivre les Allemands, les Canadiens-Français, etc.

Il est possible qu’on fasse l’objection suivante : Vous vous contredisez en affirmant, d’un côté, que la connaissance de la langue anglaise est chose dangereuse pour la foi, conduisant aux mariages mixtes, à la lecture des productions délétères, etc., et, d’un autre côté, la faisant apprendre aux enfants et même aux adultes.

Nous répondons que cette contradiction n’est qu’apparente. Il vaudrait mieux, sans doute, pour la foi, ne pas apprendre

l'anglais du tout, vu que la connaissance de cette langue, dans le cas dont il s'agit, a été la cause partielle de la ruine de millions d'âmes ; mais c'est chose impraticable : il y a dans la vie, outre les exigences spirituelles, d'autres besoins impérieux dont il faut tenir compte. Et qu'on observe que ce n'est pas la connaissance de la langue en soi qui a produit de mauvais effets, c'est cette connaissance dans les circonstances spéciales où se trouvaient et où se trouvent les Allemands, les Canadiens-Français, etc. : avec absence de prêtres parlant leur langue, en contact avec les protestants et les indifférents, etc. Or, ces dangers provenant de la connaissance de la langue anglaise, sont notablement diminués dans le système que suivent (quand ils n'en sont pas empêchés par leurs supérieurs ecclésiastiques) les races non-irlandaises. Le contact avec les protestants est beaucoup moindre, le milieu exerce une influence moins forte, les mariages mixtes sont évités plus facilement, on lit moins les journaux indifférents, matérialistes, etc., et on lit plus les journaux catholiques, allemands, canadiens-français, polonais, etc.

XIX

SOMMAIRE. — *Objection* :—Les Irlandais, quoique parlant l'anglais, n'ont pas perdu la foi. — *Réponse* :—Les Irlandais, qui sont actuellement environ 5,500,000, devraient être environ 26,000,000 ; des millions donc ont perdu la foi et ont été cause que leurs enfants ne l'ont jamais eue. — Les Irlandais ont si bien compris le danger que des gens sérieux parmi eux voulaient le maintien du *brogue* et que maintenant ils rétablissent l'usage du gaélique.

Il est une autre objection que fera peut-être quelque lecteur mal renseigné, trompé par certains écrivains qui, dans leur court voyage aux Etats-Unis, n'ont vu que quelques hommes du parti irlandais-ultra-américain et n'ont pas examiné les questions à fond ; la voici : Les Irlandais, en si grand nombre, aux Etats-Unis, n'y ont pas perdu leur foi et pourtant ils parlent l'anglais.

Nous répondons que cela est absolument faux : diverses statistiques que j'ai sous les yeux montrent que les Irlandais catholiques aux Etats-Unis sont actuellement environ 5,500,000 sur les 13,000,000 environ de catholiques, et d'après les calculs d'hommes sérieux, ils devraient être 26,000,000. Tous les statisticiens ne vont pas jusqu'à 26,000,000, mais ils s'élèvent pourtant assez haut pour donner la certitude que des millions

ont perdu la foi et ont été ainsi la cause que leurs descendants ne l'ont jamais eue.

Les Irlandais ont si bien compris les dangers qui ont été décrits, que des gens sérieux parmi eux voulaient conserver le *brogue* (V. plus haut pp. 11-13) et que maintenant ils voudraient rétablir l'usage de la langue gaélique (V. plus haut pp. 53-54).

XX

Omnia quæ sequuntur omnino legenda

CONCLUSIONS.—Les raisons qui militent en faveur du système que suivent les Allemands, les Canadiens-Français, les Polonais, les Italiens, etc. (lesquels constituent la grande majorité du catholicisme aux Etats-Unis), sont tellement fortes ; et les raisons qu'invoquent contre ce système certains hommes, sont tellement faibles, que tout esprit indépendant, libre de toute influence d'amitié, d'intérêt, de race, etc., doit se dire : Les Allemands, les Canadiens-Français, etc., ont la vérité pour eux et les autres sont aveuglés par divers sentiments, diverses craintes, diverses influences. La gloire de Dieu et le bien des âmes exigent que chacun fasse ce qu'il peut pour empêcher la continuation du système de certains Irlandais, évêques, vicaires-généraux, consultants diocésains, etc. Il faut, donc, entre autres choses, que ceux à qui la Providence a confié le soin du choix des évêques, d'abord connaissent bien l'état de choses aux Etats-Unis, comprennent que les âmes se perdent par suite des agissements de certains évêques et autres. Ayant cette connaissance fondamentale, ils verront qu'il faut, autant que possible, donner aux Allemands des évêques allemands, aux Canadiens-Français des évêques canadiens-français (1), etc., ils verront qu'il faut que les diverses nationalités aient leurs représentants dans l'épiscopat : cela étant nécessaire pour les raisons générales qui valent dans tous les temps et tous les pays, et pour la raison spéciale qu'aux Etats-Unis il importe de contrebalancer ou mieux d'anéantir l'action nuisible des assimilateurs à outrance.

(1) Les Canadiens-Français demandent qu'on les traite comme on a commencé à traiter les Allemands, qui déjà comptent plusieurs représentants dans l'épiscopat

XXI

Il y a, certes, des difficultés pratiques dans cette affaire : examinons les principales.

En général, les races sont mélangées ; prenons comme exemple le diocèse de Portland, où il y a environ 85,000 Canadiens et 35,000 Irlandais (1). Comment faire pour contenter les deux nationalités et ne mécontenter personne ?

Nous répondons. Jusqu'ici on a contenté les Irlandais, il est juste de contenter *cette fois* les Canadiens, d'autant plus juste qu'ils sont plus des deux tiers de la population catholique de ce diocèse. Leur dernier évêque était Irlandais, lui et son prédécesseur (moitié Irlandais, moitié nègre à ce qu'on dit) étaient trop entourés d'Irlandais comme consultants, vicaires-généraux, etc.

Le mécontentement des Irlandais serait déraisonnable et injuste ; celui des Canadiens tout à fait raisonnable et juste, ceux-ci ayant pour eux le nombre et l'absence de Canadiens dans les trois évêques prédécesseurs.

XXII

A ces raisons ajoutez les suivantes :

Les prêtres canadiens-français, en général, savent assez parfaitement le français et l'anglais, et, ayant l'esprit missionnaire, ils s'adaptent facilement au caractère des autres races et s'en occupent avec beaucoup de zèle ; tandis que les prêtres irlandais ordinairement n'apprennent pas le français (l'allemand, etc.), et, bien que prêtres excellents, n'ont pas l'esprit missionnaire et ne s'adaptent pas facilement au caractère des autres races (2). Pour cette raison aussi, il faudrait dans le cas qui nous occupe, *coeteris paribus*, choisir un Canadien. On pourrait, certes, réclamer plus et dire que, même *coeteris non omnino paribus*, un Canadien convient mieux.

(1) Dans 10 ans et moins, les Canadiens seront 100,000 et les Irlandais peut-être 30,000 : les mariages des Canadiens-Français sont très féconds et ceux des Irlandais, quand ils se marient, le sont peu, comme les statistiques le montrent ; en outre, l'immigration apporte chaque jour de nouveaux Canadiens-Français dans le diocèse de Portland et, d'un autre côté, les Irlandais émigrent ailleurs.

(2) Ces choses sont connues de tous ceux qui ont étudié ces questions. L'histoire, depuis des siècles, nous montre les missionnaires français partout, elle ne nous montre que peu ou point d'Irlandais.

Un principe assez admis, quand il s'agit de choisir un dignitaire, soit ecclésiastique soit civil, est celui de ne pas toujours prendre des hommes qui ont les mêmes vues, le même système d'administration, etc. Ce principe est tout à fait sage. Chacun en effet, a telles et telles inclinations, connaît mieux telles et telles choses et en ignore d'autres, est plus apte à faire telles et telles réformes, à établir telles et telles œuvres, etc. Si l'on prend toujours des hommes semblables, certaines réformes ne se feront jamais, certains abus s'enracineront de plus en plus, etc. Appliquons tout cela au cas de l'élection de l'évêque de Portland.

 XXIII

Une autre objection que quelques-uns, peut-être, feront, c'est que, d'après eux, les Canadiens-Français n'ont pas de candidats aptes.

Je le nie absolument : les Canadiens-Français ont des sujets aussi aptes, pour ne pas dire plus, que les Irlandais, et je parle tant du diocèse de Portland que des Etats-Unis en général et du Canada ; depuis plusieurs années j'ai des relations avec les prêtres canadiens et j'ai trouvé parmi eux des hommes intelligents, zélés, pieux, etc., avec lesquels on ferait d'excellents évêques.

Je vais plus loin, et je dis que, même si les candidats canadiens-français étaient inférieurs aux candidats irlandais, il faudrait encore prendre pour les raisons générales indiquées jusqu'ici : les Irlandais qu'on choisirait seraient certainement, ou au moins probablement, des ultra-Américains, et de là causeraient les maux décrits ; les Canadiens ne causeraient pas ces maux et, grâce à leur esprit missionnaire, ne négligeraient nullement les Irlandais, moins nombreux ; et ainsi un Canadien-Français moins capable ferait plus de bien et empêcherait plus de mal qu'un Irlandais plus capable.

 XXIV

Si aucun Canadien n'est sur la *terna* des évêques, on objectera probablement que la chose est impossible. A cela je réponds

que l'élection n'est pas faite par les évêques de la province ; que leur *terna*, pas plus que celle des prêtres, ne doit être considérée comme *electio*, *postulatio* ou *nominatio*, mais comme une simple *commendatio*, qui n'impose aucune obligation au St-Siège (V. Conc. Pl. Balt. II, n. 103 ; Coll. Lac., v. III, p. 48). Ni les cardinaux, ni le Pape surtout, chef suprême, supérieur aux prêtres, aux évêques et aux cardinaux, ne sont aucunement liés par la *terna*, et ils l'ont montré plusieurs fois dans ces dernières années. Personne ne peut les critiquer en cela, car, ils usent de leur droit, ils peuvent connaître bien des choses ignorées de leurs inférieurs, et avoir des raisons d'un ordre supérieur que ne pouvaient avoir les prêtres et les évêques auteurs de la *terna*. Ils sont plus impartiaux qu'eux, ont des vues plus étendues et ne sont guère en danger de se tromper que parce qu'on aurait eu l'habileté extraordinaire de les tromper.

 XXV

Quelqu'un m'a objecté que des prêtres et des laïques du diocèse de Portland veulent s'imposer à la Propagande.

Je réponds : Moi qui ai reçu d'eux tant de documents, tant de lettres, tant de numéros de journaux, je ne vois rien de cela : je vois des gens qui cherchent ardemment le bien des âmes, qui recourent aux cardinaux et au Pape comme *des fils très obéissants et très soumis à des pères à qui l'on peut se confier et parler à cœur ouvert*. Quelques laïques dans les journaux en parlant contre le parti irlandais ultra-américain, ont parfois employé des expressions indiquant qu'ils ne voulaient plus se laisser dominer, qu'ils voulaient faire valoir leurs droits, etc. Ils veulent dire qu'ils ne veulent plus se laisser dominer par certains Irlandais et qu'ils vont présenter leur cause au St-Siège. Il n'y a, certes, rien d'irrévérencieux envers la Propagande, les cardinaux et le St-Père dans ces expressions ; rien qui montre le moins du monde qu'ils veulent s'imposer. Les Canadiens-Français, comme je les connais, ont une *confiance illimitée dans le Souverain-Pontife, CHEF DE L'ÉGLISE et PÈRE DE TOUS*.

On dira, peut-être, que les prêtres et les laïques ne sont pas les électeurs des évêques, qu'ils ne devraient donc pas s'occuper de ces choses. A cela je réponds qu'ils n'ont nullement la prétention d'être électeurs des évêques, mais qu'ils usent d'un

droit que l'Eglise leur accorde, à savoir, celui de présenter humblement au St-Siège l'exposé de leurs besoins, de leurs craintes, de leurs désirs. Qu'on se rappelle la grande partie qu'eurent les fidèles dans l'élection des évêques jusqu'au XIII^e siècle.

Pour la gloire de Dieu, le bien des âmes, le triomphe de vérité et de la justice, je sou mets très humblement le présent mémoire à Sa Sainteté Pie X, aux Eminentissimes Cardinaux et à leurs Conseillers.

Rome, le 1er juin 1906.

Ce mémoire ne porte pas *d'imprimatur* : vu sa nature, au jugement de personnes compétentes, il n'en a aucunement besoin.

La Force Cachée

PAR JEAN THIERY

“Piqué au jeu par ses démarches, voulant me préserver des reculades et savoir sûrement à quoi m’en tenir, je me décidai à questionner aussi Mme Monti-Ville.

“—Eh bien ! chère Madame, lui ai-je dit Jo épouse Suzanne de Mertens ? On m’a dit cela.

“Elle a eu un geste de désespoir et ce cri :

“—Il me faudra la certitude que ce mariage est la fin des transes et des tourments que je vois autour de moi pour que j’y consente !

“Heu ! heu ! cela n’était pas très chaud, mais n’avait rien pourtant d’un refus définitif.

“Alors, poussant plus loin mes interviews, j’ai couru à Prax chez les Battant, afin de connaître sur ce sujet les opinions de la petite institutrice.

“Le rêve est bien beau !... Je pensais voir la mignonne dans la joie : pas du tout !...

“—Non, non, je ne veux pas... n’en parlons jamais !... jamais... jamais ! Maman n’y eût jamais consenti...”

“Et moi de riposter, fâché :

“—Votre mère n’était point sûre de ce qu’elle ne voulait pas... voyons ! Je l’ai assez connue pour en témoigner. C’était une de mes vieilles amies... souvenez-vous !

“—Oh ! pauvre maman... Oh ! mon pauvre Jo !...”

“Et des larmes... des larmes !... C’est tout ce que j’ai pu en tirer.

“Enfin, cela non plus n’avait rien de définitif.—Je ne désespère donc pas d’arriver à mes fins.

“L’union de Suzanne avec celui que sa mère a combattu toute sa vie prouvera le retour à l’âge d’or, à la paix, prouvera mieux encore l’inanité des dires de la baronne, la folie de ses propos, l’état de son esprit, de sa mentalité.

“Ce projet est génial, triomphant... une trouvaille !

“Seulement, il va falloir nous hâter vers l’accord final, car le temps presse !... Mais d’ici là, chère Madame Malmenet,

convertissez votre amie, faites-lui faire de bonnes lectures ; qu'elle n'ait plus de ces mots malheureux comme l'autre jour !...”

Redevenue sereine, Mme Malmenet me rapporta cette conversation.

Mais nous faillîmes nous brouiller, parce que comme conclusion je répondis :

—Ce mariage ne doit pas être... Et je l'empêcherai !

—Pourquoi?... Comment?...

—Je l'empêcherai !

—Très chère, ne vous mêlez donc pas de ces choses !

—Je l'empêcherai !

XI

Je trouvai à quelque jours de là, déposée chez moi, la carte de M. Monti-Ville, et il me fut dit :

“Ce Monsieur a paru bien contrarié de ne pas voir Madame.”

Le lendemain M. Monti-Ville revint et, comme j'étais de nouveau sortie, on me rapporta qu'il s'était écrié avec impatience :

“Je n'arriverai donc jamais à la rencontrer !”

Je crus devoir ne le point laisser revenir une troisième fois, et me rendis chez lui.

Le concierge commença par me toiser et me dire, du ton que prennent ces gardiens de la porte lorsqu'ils croient avoir affaire à des importuns, que “Monsieur” était sorti.

Je tendis ma carte et, sans paraître comprendre le ton et l'intention, lui intimai l'ordre de la porter aussitôt et je laissai entendre que j'étais attendue et qu'il y avait urgence.

L'homme disparut. Il revint après un temps assez long, maugréant sur l'obscurité des ordres donnés, sur les gens qui tournent comme des girouettes, sur ceux qui insistent pour être reçus, au lieu de s'en rapporter à ce qu'on leur dit à la porte, etc., etc.

Puis, se ressouvenant de la correction dont un concierge de grande maison ne doit jamais perdre le souci, solennel et furieux, il m'annonça que je pouvais monter et, d'un geste irrité et surtout irritant, il m'indiqua le chemin.

Au premier étage d'un escalier feutré d'une moquette où s'enfonçaient, brillantes et polies, des baguettes de cuivre, un valet de pied attendait.

Il me fit entrer dans un boudoir Louis XVI meublé avec une richesse inouïe et un grand respect de l'époque.

Il y avait là-dedans des merveilles que j'eusse aimé détailler. Mais quelqu'un entra.

C'était Mme Monti-Ville.

Je retrouvai aussitôt le parfum délicat laissé de son passage là-bas, dans la petite maison blanche, et dont elle se faisait comme une atmosphère spéciale ; ce toujours pareil bruit de breloques s'entrechoquant au moindre geste, et surtout sa voix traînante, lassée, semblant toujours chargée d'ennui, d'une immense fatigue et peut-être aujourd'hui d'un peu d'humeur.

Dès la porte, elle me dit sans autre préambule :

— Sans doute, Madame, vous venez encore pour cette jeune fille ?

— M. Monti-Ville s'est rendu chez moi deux jours de suite. J'ai pensé qu'il désirait me voir et n'ai pas voulu qu'il se dérangeât encore.

— Bien aimable à vous : il est si occupé...

— M. Monti-Ville n'est pas chez lui, Madame ?

— Il est sorti. Peut-être rentrera-t-il... on ne sait jamais avec lui... Vous n'avez pas idée de la communication qu'il avait à vous faire ?

— Aucune.

— Excusez-moi de m'en montrer inquiète, fit-elle avec agitation ; je redoute tellement des aggravations, des catastrophes... Que peut-il vouloir?... Il vous a vue là-bas, il vous y a rencontrée, cela suffit, C'est affreux l'importance que prennent ces choses avec lui... Que se passe-t-il donc?... Y a-t-il du nouveau ?

— Mais... pas que je sache !

— Je ne veux pas de cette élection... Je n'en veux à aucun prix !... poursuivit-elle, comme si elle perdait peu à peu toute maîtrise sur elle-même. Le pauvre Collier avait bien besoin d'apparaître ces jour-ci, avec ses propositions... il a tout remis en question... il y a des gens maladroits !

J'espérais du mieux de ce séjour en Allemagne cette trêve n'a pas eu de durée... voilà le bien détruit. Nos inquiétudes reviennent. Mon pauvre Georges est de plus en plus agité : si vous saviez ce qu'est sa vie avec ces tourments... ce que sont ses nuits. Ah ! surtout ses nuits !...

Il parle, il marche, il discute.

—Que dit-il?...

—C'est inintelligible.

Il pleure, sanglote, tremble... Il a été jusqu'à crier :

“—Je suis damné... damné!...”

C'est horrible !

Plusieurs fois je suis entrée dans sa chambre et l'ai trouvé baigné de sueur, ne me reconnaissant pas, me repoussant comme il repoussait son fils.

“—Va-t'en, va-t'en!... Partez!... Eloignez-vous!... Vous êtes mon malheur... c'est pour vous que j'ai tout fait!”

Qu'a-t-il fait pour nous? Il n'y a pas d'existence plus droite, de nature plus heureuse, plus loyale que la sienne...

Parfois, je l'ai vu entrer dans des colères telles, en m'apercevant ou en voyant son fils, que le médecin a ordonné :
“—Quoi qu'il arrive, laissez-le...”

Il a placé près de lui un interne qui le veille et, quand l'agitation est extrême, lui fait une piqûre...

La voix de Mme Monti-Ville avait changé, ses gestes aussi ; rien d'étudié, de conventionnel, ne demeurerait dans son attitude.

Je n'avais plus devant moi qu'une femme qui souffrait, qui souffrait énormément.

Suppliante, désolée, tendant vers moi ses mains, elle poursuivait :

—Et si je vous dis ces choses, c'est que j'ai peur de vous comme de tous, et du mal que d'un mot on peut lui faire.

Par pitié ! par pitié ! traitez-le en malade, épargnez-le !... Il est dans un état dont ce que je viens de vous dire peut vous donner à peine une idée, épargnez-le !...

Oui, on s'y trompe quand il consent encore, comme l'autre soir, à sortir avec moi, à voir du monde, à se montrer, ou bien quand il est à ses affaires, et s'intéresse aux mille questions dont il a la charge, et cela fait illusion ; mais moi, je sais ce qu'il endure ; je sais combien il est atteint !...

—Je n'ai aucune raison de faire du mal à M. Monti-Ville ! assurai-je.

—Alors pourquoi vous a-t-il nommée, ce matin... pourquoi occupez-vous sa pensée ?

—Je l'ignore, Madame.

—Ah ! nous sommes bien malheureux !

Il y eut un silence.

—Y a-t-il longtemps que M. Monti-Ville est ainsi ?

Cette femme désespérée me causait une immense pitié; je la devinais victime aussi de quelque terrible fatalité. Qu'y eut-il dans ma voix qui pénétra jusqu'à son cœur?... Elle fondit en larmes et dit :

—Mais c'est l'histoire de ma vie que vous me demandez là, de ma vie toute entière... Car elle n'a commencé que du jour où j'ai épousé Georges, parce que je l'adorais !

“Oh ! ces premiers temps de notre mariage où il était tout amour pour moi !... ”

“Notre union était parfaite, nous étions riches, heureux. Jo était né.

“Mon beau-père est mort et depuis, je puis dire que jour par jour, tout a été fini. Mon mari a eu de cette mort un désespoir affreux, inouï.

“D'abord, j'ai partagé, puis respecté son chagrin, espérant sur le temps qui passait pour l'adoucir.

“Cet adoucissement n'est point venu, au contraire. Chaque jour a paru aggraver la douleur de mon malheureux Georges. Même encore il parle confusément des torts qu'il a eus vis-à-vis de son père et, comme nous le savons tous avoir été respectueux et soumis envers celui qui n'est plus, nous avons toujours traité cela d'exagération.

“Enfin, pour en revenir aux tristes débuts de ces temps d'épreuves, comme le deuil où nous nous enfermions avait de beaucoup dépassé la période ordinaire et que la tristesse persistante de mon mari menaçait de tourner à la maladie noire, notre médecin lui-même dit :

“—Il faut secouer cela !”

“Et, si je vous répète l'expression triviale dont il se servit, c'est qu'elle a formé avec ce à quoi elle s'appliquait un contraste tel qu'elle m'a toujours été un souvenir douloureux !

“Dès lors, entre moi qui m'appliquais à vivre comme tout le monde et lui qui voulait s'enfermer dans la retraite, il y a eu une lutte.

“Je l'adorais toujours. Lui ne paraissait plus m'aimer, et peu à peu, il s'est éloigné de moi.

“—Distrayez-le ! me dit le médecin.

“Eh ! je ne sais pas le distraire !

“—Questionnez-le, tâchez de savoir pourquoi il souffre.

“Georges se refuse à me répondre.

“—Voyagez !

“Il regarde le paysage sans le voir, et quand je lui parle il ne m'entend pas.”

“Pourtant, à de courts et bien rares intervalles, je l’ai retrouvé comme autrefois... mais aujourd’hui c’est fini!

“Il a pour moi, à certains moments, comme de la rancune, et en d’autres, soit mon fils, soit moi, nous lui demeurons étrangers.

“Alors il s’en va seul, poursuivant je ne sais quelle idée fixe. Il vit en lui-même, sans parler, sans rien voir de ce qui l’entoure.

“Et que rumine-t-il durant ces heures de mortel silence, tandis que sa pauvre figure est tiraillée, changée par d’affreux mouvement nerveux?

“Pourquoi notre vie est-elle devenue un long martyre?... je l’ignore et, sans doute, ne le saurai jamais!...

“Quand, parfois, ivre de douleur, je m’écrie avec un retour d’espérance :

“—Georges, par pitié! par pitié! aie confiance... Tu souffres, je t’aime, laisse-moi te guérir...”

“Il me regarde, hoche la tête comme si ce que je demandais était impossible, et s’en va.

—Ma pauvre Madame!...

—Si vous venez pour cette enfant, cette Suzanne, dites-moi ce qu’il faut! Tout... tout, elle l’aura... De l’argent? ma bourse est ouverte, puisez... mais ne lui parlez pas d’elle.

—Je n’ai rien à demander.

—Car j’en suis jalouse de cette petite, m’entendez-vous : jalouse!... Mon mari l’aime plus que moi, plus que son fils! fit-elle avec révolte. Nous ne sommes rien auprès d’elle! Il nous sacrifierait tous les deux, si ce sacrifice devait lui être nécessaire.

“Il veut son bonheur et le cherche même au prix du nôtre! Il veut lui donner Jo, mon Jo, mon fils, pour époux!

“Est-ce qu’un tel mariage est possible? Mais la baronne sortirait de sa tombe pour empêcher que cela soit! Et lorsque je le dis, je le crie, craignant le passé, la colère de la morte, que sais-je? lui répond :

“—Ce mariage se fera, il le faut et ce sera la fin!...”

—Ce mariage ne peut pas être! fis-je.

—Ah! vous aussi, pensez comme moi... Vous les avez entendues, les malédictions de cette femme... oui, vous avez entendu comme elle nous maudissait... N’est-ce pas qu’on ne peut braver de telles violences?

“Et il le veut, cependant, et, pour mieux y arriver en

dehors de moi, usant de la crédulité de cette malheureuse Mme Chatel, de la confiance qu'elle avait en lui, il a fait s'aimer ces enfants... ces enfants s'aiment... ils s'aiment!

“Qu'espérait-il en agissant avec cette folle imprudence! Que l'amour serait le plus fort et l'aiderait à triompher de tous les obstacles; que Suzanne, qui refuse aujourd'hui par respect d'un passé qu'elle ignore, dira “oui” demain?

“Et après... Me faudra-t-il voir le malheur de mon fils? et d'ailleurs ce malheur, j'ai peur qu'il soit, quoi qu'il arrive.. Car cet amour dont on vit et dont on meurt...”

Elle poursuivit, de plus en plus violente :

—Et je vous disais le mal de mon infortuné Georges sans remède... j'oubliais!

“Il est une chose qui le guérirait, ou, sans le guérir, l'apaiserait et serait une joie pour lui : c'est d'avoir Suzanne sous notre toit.

“Et j'y ai consenti lâchement : quand on aime, on est lâche, lâche! J'y ai consenti à la mort de Mme Chatel. Il le voulait, je l'ai voulu. Ai-je eu jamais le courage de lui rien refuser!...

“Mais l'enfant a dit non... comme elle dit non aussi quand Jo lui parle de mariage!... C'est nous qui l'avons placée chez Mme Battant. Et pourtant cette idée qu'elle est chez les autres, dans une position presque subalterne, livrée à tous les dangers, seule... ronge mon pauvre mari d'une anxiété constante, lui est une torture.

“Presque chaque jour il s'inquiète de savoir si j'ai des nouvelles de Prax, si l'on me parle de Suzanne...”

“Je n'en ai pas?... il téléphone sous le prétexte de transmettre les mouvements de la bourse, et c'est ainsi qu'il glisse la phrase qui l'intéresse.

“Ces jours-ci, il se tourmente parce que la réponse est pleine de réticences.

“Que se passe-t-il?... Je le sais, moi, mais ne veux pas le dire. Suzanne est victime de racontars, de commérages. Mme Battant est dominée par ses enfants, ses domestiques; les premiers sont dressés à mentir, les seconds sont jaloux, venimeux, méchants. Anita, la femme de chambre, surtout, est à craindre. Mais je n'en révèle rien : à quoi bon, puisque les choses sont telles!... Me désapprouvez-vous?”

—Madame, excusez-moi, c'est délicat à dire.

—Qu'auriez-vous fait à ma place?

—Le sais-je!

—C'est pourquoi je craignais que vous ne vinssiez pour elle, pour cette petite... c'est pourquoi je vous conjurais de ne pas la nommer, pourquoi je vous disais, en vous ouvrant ma bourse : Puisez... et vous le dis encore.

—Merci, Madame... si Suzanne quitte Mme Battant, elle se suffira.

—Et ce fils qui est mort, ce Max... Ah ! je crois qu'il eût mieux aimé perdre Jo ! jeta-t-elle avec égarement.

—Madame !

—Vous ne pouvez savoir, vous ne pouvez soupçonner les plaies que cache notre richesse... et si j'en savais le pourquoi !... mais, depuis si longtemps que je le cherche, je n'ai pu m'arrêter à rien, tant j'ai supposé des choses...

Elle marchait, le visage en feu, avec des gestes si désordonnés que je croyais, à chaque minute, qu'allaient être brisées toutes les merveilles du petit salon.

Soudain, elle écouta. Je n'avais rien entendu.

—C'est lui ! fit-elle.

Et, sans un mot, elle sortit en courant.

Peu après, M. Monti-Ville entra. M'apercevant, il s'avança vivement, marmottant avec une agitation que rien ne semblait justifier :

—Qu'y a-t-il?... qu'y a-t-il ?

J'expliquai que j'étais venue simplement pour lui éviter la peine de passer une troisième fois chez moi.

—Est-ce qu'on vous a vue ? demanda-t-il avec contrariété.

—J'ai eu le plaisir d'être reçue par Mme Monti-Ville.

—Et... et... était-elle raisonnable ? fit-il inquiet.

—Mme Monti-Ville est une femme délicieuse ! marmottai-je, ne sachant trop que dire.

—Et... où est-elle ?

—Je ne sais.

—A-t-elle dit qu'elle sortait ?

—Oui... c'est possible.

—Sortir... les visites... sa toilette... ma femme ne pense qu'à cela !... fit-il méprisant.

Et aussitôt, penché vers moi, m'ayant pris les mains, très vite, comme dans la peur d'être interrompu :

—Y a-t-il longtemps que vous n'êtes allée... là-bas ?

Il ne disait pas où. Je supposai que c'était en Béarn, et répondis :

—Longtemps, oui, depuis la mort de la baronne.

Il ne s'étonna point que je l'eusse deviné.

—Vous la connaissiez beaucoup?

—Je ne l'ai vue qu'une fois.

—Pourtant, c'est à vous qu'elle a fait remettre ses dernières volontés?

La figure désagréable de la femme de l'aubergiste-forgeron me passa devant les yeux et, oubliant les recommandations de Mme Monti-Ville, je lançai impatiente :

—Votre police est bien faite, cela est!

—Ah! fit-il les sourcils noués, les yeux flambants, et ce malheureux tic lui faisant un masque horrible, que comptez-vous faire de ce dépôt?

—Le remettre à qui de droit.

—Pourquoi ne l'avez-vous pas fait plus tôt?

—L'heure n'en était pas venue.

—Et cette heure, quand sonnera-t-elle?...

Ces questions s'échappaient de sa gorge avec un sifflement.

—Lorsque je considérerai qu'un danger est à craindre!...

—Que considérez-vous comme un danger?

—Pour Suzanne, d'être entraînée à faire ce que les siens n'auraient jamais voulu...

—Vous parlez de son mariage avec mon fils?

—Oui.

—Vous en jugez ainsi sans rien savoir, sans rien comprendre, et l'empêcheriez peut-être, ce mariage?

—J'agirai comme je crois le devoir, pour ne pas trahir la confiance qu'une mourante a mise en moi.

—Rien ne pourrait vous faire changer d'avis?

—Rien, eussiez-vous le triste courage de m'offrir de l'or... comme à Marianne! raillai-je.

—Marianne m'a trahi!

—Vous trouvez qu'elle a mal fait?

—Elle m'a menti!

—En vous disant qu'elle n'était pas à vendre?

—Alors, vous et moi sommes ennemis? gronda-t-il.

—Je n'ai aucune raison de vous en vouloir. Un dépôt m'a été confié... j'en userai comme je le dois, simplement.

—Même si, en agissant ainsi, vous brisez des cœurs?

—Je n'ai pas à voir si loin.

—Même si vous brisez des vies!

Je n'eus qu'un geste vague.

—Je veux ce mariage pour mon fils, vous entendez?... Il y a des années que je l'attends, que je le prépare! me souffla-t-il au visage.

Je ne répondis pas.

Alors s'approchant plus près de moi, grinçant des dents, l'horrible tic le défigurant complètement, il me prit le poignet comme dans une étreinte de fer et me dit, semblant ivre de fureur :

—Vous entendez !... vous entendez !...

Je le regardai sans frayeur et, très calme :

—Je crois que vous vous oubliez ! fis-je.

Il recula jusqu'à une chaise où, lourdement, il tomba.

—Le voilà, l'homme des tourments de ma vie... marmotta-t-il éperdu, celui que je dérobe à tous, celui qui est cause de mon malheur, du malheur des miens, des vivants et des morts !

“Le voilà, celui qui a fait tant de mal et en fera encore... La lutte n'est pas fine... Oh ! pardon, Madame...”

Je quittai l'hôtel épouvantée.

Vers le soir, prise d'inquiétude, j'allai aux nouvelles.

Il me fut répondu que “Monsieur” était comme toujours... pourtant que, ce jour-là, ayant eu une crise plus violente, on lui avait fait deux piqûres.

XII

Et puis, un soir d'automne, je reçus la réponse à ce petit mot tracé au crayon et envoyé par moi à Suzanne de Merrens, après mon départ d'Arcachon :

“Madame,

“Vous avez eu la bonté de m'écrire que si jamais j'avais besoin d'aide, de soutien, de consolation, je pouvais venir à vous. Vous me disiez avoir promis à ma mère de ne point m'abandonner. Une première fois déjà, en des heures de deuil et de larmes, ces choses, vous me les aviez exprimées en y mettant tout votre cœur... et jamais je n'ai paru vous entendre.

“Et cependant aujourd'hui, étant sans appui, sans soutien, seule au monde, ayant besoin de protection, de pitié, c'est vers vous que je viens, c'est à vous que je demande : Pouvez-vous me recevoir, m'accueillir quelque temps, quelques jours?...”

Je courus à la poste sans autre réflexion et envoyai ce télégramme :

“De tout mon cœur je vous attends. Venez.”

Puis en hâte je rentrai préparer mon petit logis à bien accueillir celle qui venait, à lui faire fête.

Je trouvai Mme Malmenet sonnante à ma porte.

—Très chère, me dit-elle, pour un peu je vous manquais. Cependant je tiens à vous prévenir de ce qui se passe : Blanche Battant est odieuse, odieuse!... Elle jette la pauvre Suzanne de Mertens à la rue... je dis bien : la jette à la rue ! Elle a le superbe aplomb de m'écrire pour se glorifier du procédé comme d'une action d'éclat ! Pense-t-elle que je vais l'approuver ?

Mécontente de son institutrice, qu'elle ait rompu avec elle dans les formes d'usage...—Ah ! Mon Dieu, tout se rompt, de nos jours, même les serments échangés au pied des autels ! —Mais qu'elle la chasse comme une intrigante, c'est mal !

Voici, du reste, quelques passages de sa lettre que je vous ai apportée :

“J'en veux à mon mari de m'avoir empêchée de garder la jeune parisienne que vous avez vue chez moi, lors de cette absence de Mertens... Etait-elle délicieuse!...”

Mme Malmenet leva les yeux au ciel en rectifiant :

—Ma très chère, figurez-vous bien, c'était une ces farceuses !

“Et cela, continua-t-elle reprenant sa lecture, parce qu'il prétendait, je vous le demande ! qu'elle avait un type à épouser le fils de la maison. Il est bien tombé, c'est plutôt Mertens qui l'a, ce type. Comprenez-vous ce mariage avec Jo Monti-Ville?... Voilà le vieux Monti-Ville payé des bontés inouïes qu'il a eues pour cette fille ; c'est un joli serpent qu'il a réchauffé dans son sein ! Le baron Collier m'a mise au courant de l'histoire... Ce sont des choses qui jettent en exaspération et donnent l'impression que tout va à la dérive, que le monde se renverse!... Car il est passé, le temps où les bergères épousaient des rois, et quand je pense avec qu'elle anxiété, dans notre monde, on attendait que Jo Monti-Ville soit mariable et fasse son choix, je suis furieuse à la pensée que ce parti hors ligne, sur lequel toutes les héritières avaient les yeux, est détourné par l'institutrice de mes enfants... une personne dont je ne fais aucun cas, d'une insignifiance!...”

(A suivre)